La Voix de l'Est

1

5

PAGE 26



SAUVÉ PAR SON AVERTISSEUR

PAGE 3

PHOTO JANICK MAROIS

CONSTABLES SPÉCIAUX

UN DÉMÉNAGEMENT QUI INQUIÈTE

PAGE 2



PHOTO JANICK MAROIS

VALCOURT

BRP DÉVOILE SA 3 000 000e MOTONEIGE

PAGE 6

3403093

Granby
Ville rayonnante

VOUS INFORME

PAGE 9

3395073



Vous entendez mais ne comprenez pas toujours ?

Venez faire l'examen de dépistage auditif

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND - MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Granby, 320, boul. Leclerc, bureau 18 | Cowansville, 370 de la Rivière

Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Montréal - 1 800 422-6181

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES

45 ans d'évolution

450 378-7337
www.laflammeetassocies.com

Un palais moins sécuritaire ?

Les constables spéciaux perdent leur bureau au rez-de-chaussée

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca



PHOTO JANICK MAROIS

Le déménagement du bureau des constables spéciaux du palais de justice de Granby inquiète.

GRANBY — Le déménagement prochain du bureau des constables spéciaux du palais de justice de Granby, du rez-de-chaussée au sous-sol, soulève des questions de sécurité.

Des employés de l'édifice Roger-Paré interrogés cette semaine ont exprimé certaines craintes. « Je n'aime pas ça, ça me rend inconfortable, a indiqué une préposée d'un service gouvernemental ayant requis l'anonymat. On aime savoir qu'il est là parce que des clients avec des accès de colère, il y en a. »

Très visible à l'entrée du palais, le bureau des constables spéciaux — les agents de sécurité des tribunaux — sert à la fois d'accueil, de poste de surveillance et de repère pour la sécurité. Il sera moins accessible au sous-sol puisque cette portion du bâtiment, qui abrite aussi les cellules, est à accès restreint et réservé aux avocats et à certains employés du palais de justice.

« Il sera moins visible et verra moins les gens qui entrent », signale une autre employée de l'édifice.

Un mécontentement partagé par le Barreau de Bedford (**voir autre texte**) et certains avocats. Le criminaliste Robert Jodoin juge la situation « inadmissible ». « Le constable spécial doit être positionné pour intervenir rapidement, dit-il. Il faut à tout le moins qu'il soit au rez-de-chaussée. »

Me Jodoin entend lancer une pétition à ce sujet. « J'ai eu affaire plusieurs fois à lui pour protéger des témoins, dit-il. Il est central et je veux qu'il reste accessible. Et quand il y a du grabuge, c'est aux entrées que ça se passe. » Au dire de l'avocat, le constable spécial a aussi appris, au fil des années, à identifier les visiteurs turbulents.

« Il peut contrôler le va-et-vient, il sert de référence, aussi », ajoute un autre avocat, Me Réjean Choinière. Je vois mal pourquoi on changerait ça. »

« Une amélioration »

Du côté de la direction du palais de justice, on affirme au contraire qu'il s'agit d'une bonne décision. « Ce sera une amélioration », indique la directrice Chantal Patry.

Le rôle d'un constable spécial n'est pas de servir d'agent d'information, précise-t-elle, mais bien de patrouiller le palais de justice, qui est au 1er et au 2e étage et non au rez-de-chaussée. « Ce n'est pas un poste d'accueil ou de répartition, dit Mme Patry. La sécurité n'est pas un rôle passif. »

À la Société québécoise des infrastructures, on confirme vouloir regrouper les locaux attribués aux constables spéciaux, qui disposent déjà d'une salle de repos au sous-sol. « Notre client (NB: le ministère de la Sécurité publique) veut accroître l'espace et on ne pouvait agrandir au rez-de-chaussée », explique le porte-parole Martin Roy.

De toute façon, dit M. Roy, le constable spécial « doit bouger constamment ».

Au ministère de la Sécurité publique, le porte-parole Clément Falardeau n'a pas répondu aux appels de *La Voix de l'Est*.

Constable spécial principal au palais de justice de Granby depuis 22 ans, Guy Veilleux a fait savoir qu'il ne peut commenter publiquement cette décision.

Le Barreau de Bedford s'oppose

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Barreau de Bedford juge « déraisonnable » le déménagement du bureau des constables spéciaux au sous-sol du palais de justice.

« C'est une question de sécurité », indique la bâtonnière, Me Marie-Claude Landry. « Ça expose les membres et les clients du tribunal. »

La présence du constable spécial au rez-de-chaussée est essentielle afin que les employés de cour ou toute personne qui en aurait besoin puissent le trouver facilement, estime-t-elle. Au sous-sol, il ne pourra intervenir aussi rapidement.

« On ne peut pas évacuer le côté surveillance, dit Me Landry. Dans les autres palais de justice, les agents de sécurité sont visibles aux entrées. Ils voient les gens qui entrent et circulent, ils peuvent identifier les personnes agressives, par exemple. » Elle craint que le palais de Granby ne devienne une « passoire dangereuse ».

Orientation

D'autres agents de sécurité patrouillent déjà aux étages et il n'est pas bien grave que le constable spécial serve aussi à orienter les clients de l'édifice Roger-Paré, dit Me Landry. Elle précise que son opinion est partagée par l'exécutif du Barreau de Bedford.

Me Landry entend s'adresser aux autorités concernées pour tenter de stopper ce déménagement. « Ce n'est pas une sage décision », dit la bâtonnière.



PHOTO STÉPHANIE MANTHA, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Me Marie-Claude Landry craint que le palais ne devienne une « passoire dangereuse ».

Un condo flambe à Bromont

« Si je n'avais pas été là, tout l'édifice aurait pu brûler »



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

BROMONT — Sylvain Dionne ne devait pas dormir chez lui, mardi soir. Sans sa présence, les dommages causés par l'incendie de son condo, rue du Violoneux, auraient pu être bien pires.

Ses deux avertisseurs de fumée l'ont réveillé en sursaut peu après 1 h du matin. Il inspecte : pas de flammes, ni de fumée apparente. La chaleur provient du haut de son foyer, derrière le mur. Il essaie d'utiliser son extincteur, mais sans succès.

« J'ai essayé d'éteindre, mais il n'y avait rien à faire », affirme M. Dionne, interrogé hier à l'intérieur de son appartement noirci, où des cendres fumaient encore.

Le vice-président à la fabrication à l'usine Ultima de Granby appelle ensuite les secours et sort cogner aux portes des neuf autres condos du bâtiment pour avertir les occupants du danger. « Si je n'avais pas été là, tout l'édifice aurait pu brûler », dit-il.

« Il a été sauvé par son avertisseur de fumée », estime le promoteur du développement du Vieux Village, Roger Fortin, croisé sur les lieux. Il ajoute : « C'est un bon monsieur, il a réveillé tout le monde quand il est sorti ».

Pas de blessés, donc, mais l'appartement de M. Dionne est une perte totale, signale le directeur du service de prévention des incendies de Bromont, Louis-Philippe Éthier. Il estime les dommages à 300 000 $, bâtiment et contenu inclus.

Les flammes s'échappaient déjà du bâtiment beige et brun à l'arrivée des secours. « Ce fut un incendie très violent et très rapide », dit M. Éthier, qui confirme l'origine électrique de l'incendie, sans en préciser la cause exacte.



PHOTO JANICK MAROIS

« J'ai essayé d'éteindre, mais il n'y avait rien à faire », dit le propriétaire du condo, Sylvain Dionne.

Le chaud et le froid

Les pompiers ont travaillé durant trois heures et leur plus grand obstacle a été le froid. Secondés par leurs confrères de Cowansville, les sapeurs de Bromont ont dû prendre des mesures spéciales pour combattre le feu alors que le mercure avoisinait les - 38 ° dans la nuit de mardi à hier. « Il fallait prévoir des relèves fréquentes et rapides des pompiers et s'assurer que nos boyaux fonctionnent de façon continue pour éviter le gel », dit M. Éthier.

Selon le chef des pompiers de Bromont, le propriétaire du condo est chanceux d'avoir été réveillé par ses avertisseurs de fumée, ce qui démontre une fois de plus qu'ils sont incontournables.

Hormis M. Dionne, une dizaine de personnes ont dû être déplacées temporairement dans un hôtel. La plupart ont regagné leur appartement hier. Les résidants du logement situé sous le condo incendié ont subi quelques dégâts dus à l'eau.

« Quand on est sortis, on pensait que c'était un petit feu, mais finalement c'était plus gros », dit la locataire, qui a préféré taire son identité. Elle a loué ce condo pour l'hiver avec son mari. Leur séjour s'avère plus arrosé que prévu.

DES HANDICAPÉS MALTRAITÉS

Un couple devra payer 25 500 $

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Une affaire sordide d'exploitation de personnes handicapées a été mise au jour, hier, avec la publication d'un jugement rendu le 10 janvier par le Tribunal des droits de la personne (TDP).

Celui-ci a condamné Gaston Robitaille et Diane Quesnel, de Saint-André d'Argenteuil, dans les Laurentides, à verser un total de 25 500 $ en dommages pour avoir fait subir volontairement de mauvais traitements à quatre personnes vivant avec un handicap alors qu'elles étaient hébergées sous leur toit.

Durant plusieurs années, le couple accueillait chez lui des pensionnaires dont certains étaient handicapés. Gaston Robitaille et Diane Quesnel ayant deux enfants, le nombre total d'habitants atteignait jusqu'à dix personnes dans le petit logement de quatre pièces et demie.

Manger et dormir par terre

Les pensionnaires devaient manger assis par terre et n'avaient souvent droit qu'à un seul repas par jour, pendant que le couple et ses enfants mangeaient à table. Les pensionnaires, dont une avait un chien, dormaient par terre sur une couverture dans le salon, la cuisine, la salle de bains ou la chambre des enfants.

Les victimes comprenaient notamment une femme inapte au travail et un homme souffrant de schizophrénie, qui recevaient tous deux des allocations d'aide sociale.

Bien que le loyer versé comptant aux logeurs devait comprendre la nourriture, les pensionnaires étaient souvent forcés à payer pour leur café ou le papier de toilette, par exemple, et ce, même si le couple s'approvisionnait régulièrement dans des banques alimentaires. Des sommes d'argent ont aussi été subtilisées aux pensionnaires.

Le couple Robitaille-Quesnel, qui était prestataire de l'aide sociale, ne déclarait pas les loyers reçus, de peur de voir ses prestations réduites.

Le Tribunal a conclu que les conditions de vie des pensionnaires étaient dégradantes et indécentes et que leur droit à la dignité et à l'intégrité a été violé. Il condamne le couple à verser 20 500 $ en dommages moraux aux quatre victimes représentées en Cour et 5000 $ en dommages punitifs, en plus de leur interdire de louer de l'espace à des personnes handicapées et à des prestataires de l'aide sociale.

» EN BREF

Une intervention policière fait un mort à Sainte-Adèle

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Un policier de la Sûreté du Québec a tiré sur un jeune homme de 17 ans l'atteignant mortellement après qu'il eut été possiblement en possession d'un véhicule volé, hier après-midi à Sainte-Adèle. Un déploiement policier a été mis en branle un peu après 13 heures après que les policiers eurent été informés d'un possible vol de véhicule. Lors de l'intervention, des agents de la SQ ont croisé le véhicule recherché. Selon l'enquête en cours, le suspect aurait « mis la vie des patrouilleurs en danger » et au moins un policier aurait tiré en direction du suspect.

MÉTÉO



Rémi, 10 ans, École les jeunes explorateurs de Granby

AUJOURD'HUI
Généralement ensoleillé.
Ennuagement en après-midi.
Max. -19 Min. -22

DEMAIN
Ensoleillé.
Max. -17 Min. -17

SOMMAIRE

Agenda (ajout) 12
À ne pas répéter 18
Arts et culture 5
Débats 10
Horoscope 6
Loterie 16
Jeux 22
Nécrologie 21
Petites annonces 20
Sports 23

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix de l'abonnement
Livré à domicile, du lundi au samedi, taxes comprises.
par camelot ..... **4,17 $**
par motorisé ..... **4,59 $**
Une économie de 35 % à 41 % sur le prix en kiosque.

3398133

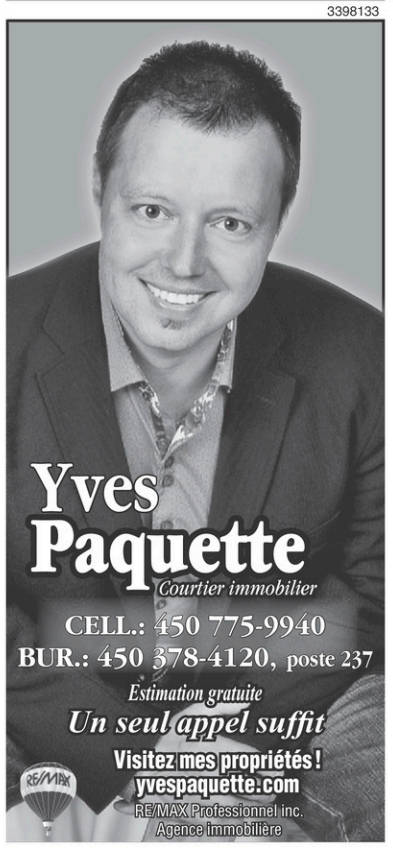




PHOTO JANICK MAROIS

Les remorqueurs de la région n'ont pas chômé, hier, en raison du grand froid.

GRAND NOMBRE D'APPELS POUR DU SURVOLTAGE

Ça roule pour les remorqueurs



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le mercure se situait autour des -30°C au réveil des Granbyens. Une température glaciale qui a fait grelotter la région entière, à peine quelques jours après un redoux qui nous aura fait oublier la rigueur de l'hiver. Ce front froid aura donné du fil à retordre à certains remorqueurs de la région, débordés d'appels.

« On est encore dans le jus ! Ça n'a pas arrêté de la journée », lançait en milieu de journée Denis Beauregard, de Remorquage Beauregard.

Dès quatre heures du matin, son équipe de remorqueurs s'est mise à l'ouvrage pour survolter les batteries de plusieurs dizaines de voitures et dépanner les automobilistes immobilisés par le froid. Déjà, avant l'heure du midi, ils avaient répondu à près d'une cinquantaine d'appels.

Même son de cloche chez Remorquage Shefford Boissonneault. « On reçoit plus d'appels que d'habitude », affirme Diane Boissonneault, qui estimait à près de 115 le nombre d'appels à sa compagnie en milieu de journée, et ce, partout dans le secteur. « C'est plus achalandé, mais ça a été comme ça la semaine dernière quand on a eu un gros froid », précise-t-elle.

Heureusement, le feu roulant d'appels a semblé diminuer en début d'après-midi. « Ça va permettre à nos gars de souffler un peu ! » lance Mme Boissonneault.

Une journée normale

Pour d'autres, la situation n'a rien d'exceptionnel, le temps froid de janvier faisant partie des conditions normales de leur travail hivernal. « Ça marche un peu plus aujourd'hui [hier], mais ce n'est pas hors de l'ordinaire. Il faudrait qu'il fasse froid comme ça pendant deux ou trois jours pour que ça soit vraiment problématique », note Gilles Vachon de Remorquage Farnham.

Selon lui, les nouveaux véhicules sont mieux adaptés au froid hivernal et ont donc plus de facilité à démarrer après un premier survoltage. « J'ai eu un véhicule de 1993 ce matin ! Mais aujourd'hui, les matins d'hiver ce n'est vraiment pas comme il y a vingt ans », renchérit celui qui a néanmoins toujours deux ou trois véhicules disponibles pour répondre à la demande.

Chez CAA Québec, on estime aussi que la journée d'hier ne fera pas l'histoire. Entre 4000 et 5000 appels ont été recensés en province, ce qui se rapproche de la moyenne. « On est loin du record de plus de 12 000 demandes », fait savoir Philippe St-Pierre, conseiller en communication pour l'organisme.

Du nombre, un peu plus de 130 demandes d'assistance routière ont été formulées en Montérégie, et plus de 500 en Estrie. « C'est parce qu'il faisait plus froid dans ce secteur-là », ajoute M. St-Pierre.

Au Québec, entre le 1er décembre et le 7 janvier de cette année, CAA Québec a reçu 140 000 demandes, soit 40 000 de plus que l'année précédente à pareille date. Cela s'explique par les trois épisodes prolongés de grand froid que la province a connus depuis le début de décembre. « Pour ce temps-ci de l'année, qu'il fasse très froid est normal, mais depuis le début de décembre, c'est effectivement particulier. Ce qui rend le tout hors du commun, c'est que ça perdure sur deux, trois journées », poursuit le porte-parole.

Il rappelle que les remorqueurs ont fait face à des conditions extrêmes qui ont compliqué leur travail. « Tout était glacé, en raison de la pluie, dit-il. Il y en a qui ont fait des chutes, qui ont été impliqués dans des accidents. Ils devaient se changer aux deux heures, car ils étaient trempés d'eau glacée. Des véhicules étaient enlisés dans l'eau ; ça a été très difficile pour les remorqueurs. »

Le mercure montera à -19°C aujourd'hui pour atteindre la température maximale d'hier, mais le refroidissement éolien fera redescendre la température près de la barre des -30°C.

» EN BREF

Une seule offre pour la portion canadienne de la MMA

OTTAWA (LA PRESSE) — Des trois entreprises qui ont tenté d'acquérir la Montreal, Maine &Atlantic (MMA), une seule souhaitait mettre la main sur la portion canadienne du chemin de fer, révèlent des documents rendus publics hier.

La Railroad Acquisition Holdings LLC, filiale de Fortress Investment Group, a remporté mardi une enchère pour acquérir la société au coeur de la tragédie de Lac-Mégantic. La transaction doit être approuvée par la cour aujourd'hui.

Un rapport publié hier indique que l'entreprise américaine a été la seule à déposer une offre pour acheter la totalité du réseau de la MMA. Le syndic chargé d'administrer la portion canadienne de la MMA, Andrew Adessky, a donc recommandé à la cour d'approuver la vente. « Cette offre couvre tous les actifs et permettra la poursuite des opérations des chemins de fer au Canada et aux États-Unis, ce qui est dans l'intérêt public », fait-il valoir dans le document.

La majorité des employés canadiens de la MMA devraient conserver leur poste, souligne M. Adessky. Les municipalités et les entreprises y trouveront aussi leur compte, elles qui ont plaidé pour le maintien des activités de ce réseau ferroviaire.

La proposition initiale de l'acquéreur, qui se chiffrait à 15,7 millions de dollars, a été modifiée pour exclure 25 locomotives de la MMA. Celles-ci seront vendues séparément, ce qui permettra de rapporter une somme additionnelle de 1,5 million, selon une estimation fournie à La Presse.

Le rapport démontre que les propositions des deux autres acquéreurs potentiels étaient beaucoup moins lucratives que celle de Fortress.

Un consortium formé par la Springfield Railway Terminal Company et par l'Eastern Maine Railway, filiale d'Irving, a offert 8 M$ pour la plus grande partie du réseau américain de la MMA. C'est la moitié de ce qu'a offert la gagnante des enchères. Une autre société ferroviaire basée au Vermont, la Washington County Railroad Company, a offert 750 000 $ pour un tronçon de rail entre le Vermont et le Québec.

STEVE STRONGMAN BAND

De la grande visite au Palace



MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il y aura de la grande visite ce soir dans le foyer Yves-Gagnon du Palace, alors que Steve Strongman et son band seront en spectacle. Preuve que le trio est très attendu : le show affiche complet depuis plusieurs jours déjà.

C'est que Steve Strongman n'est pas n'importe qui ! C'est l'un des meilleurs jeunes bluesmen au Canada. Ses dernières récompenses le confirment : il a notamment gagné le Juno du meilleur album blues avec *A Natural Fact* (2012), a été sacré guitariste de l'année au Maple Blues Awards et a mérité le titre d'auteur-compositeur-interprète de l'année par la SOCAN. « C'est un grand honneur », se contente de dire Strongman, modeste, dans sa langue maternelle.

Ce dernier a également été invité deux fois à jouer pour Catherine Zeta-Jones et Michael Douglas lors de partys privés. « C'était... intéressant, dit-il. Ils étaient très gentils, c'était l'fun de les rencontrer et de jouer pour eux. »

Avec tout ça, vous vous demandez peut-être ce que l'Ontarien vient faire à Granby... Eh bien, il vient tout simplement faire ce qu'il aime le plus au monde : jouer son blues devant un public intime. « Je vais jouer tantôt électrique, tantôt acoustique, indique le guitariste. J'aurai mon bassiste et mon batteur avec moi, donc il va y avoir un peu de tout pour tous les goûts. »

Un passionné

De plus en plus populaire depuis la sortie de son album *Honey*, qui l'a réellement fait connaître en 2007, Steve Strongman a la chance de se promener dans les festivals de jazz un peu partout autour du globe, notamment à Rio de Janeiro, en France, en Suisse, à Mexico City, à Memphis et au Canada. Mais le Québec est l'un de ses endroits préférés.

« J'ai l'impression que les Québécois sont plus ouverts que le reste du Canada, par exemple, à aller voir et entendre quelque chose ou quelqu'un qu'ils ne connaissent pas, opine-t-il. Ils me semblent aussi plus passionnés, en général, par le blues et la musique en général et j'adore ça. »

Lui-même est un passionné de musique. Sa carrière a d'ailleurs commencé très tôt, à l'âge de 16 ans seulement. « J'ai joué dans des bands rock et suis parti en tournée dans ma vingtaine avec un groupe country, raconte le guitariste. Mais le blues est mon premier amour, et je savais que j'y retournerais le moment venu. »

À croire qu'il ne s'est pas trompé puisqu'il est présentement à travailler sur son quatrième album, à paraître au mois de mai. « Ce sera un album électrique, peut-être avec un peu d'acoustique aussi, laisse-t-il savoir. Il sera produit par Rob Szabo, qui a produit *A Natural Fact*. Je suis encore en écriture et préproduction, mais ça va très bien et je pense que ce sera un album énergique, tout comme moi en show. »



PHOTO MATTHEW BARNES

Steve Strongman a la chance de se promener dans les festivals de jazz un peu partout autour du globe, notamment à Rio de Janeiro, en France, en Suisse, à Mexico City, à Memphis et au Canada. Mais le Québec est l'un de ses endroits préférés.

» EN BREF

Un prix Claude-Jutra pour *Whitewash*

GRANBY (MEL) — Le réalisateur de *Whitewash*, Emanuel Hoss-Desmarais, a remporté hier le prix Claude-Jutra remis chaque année par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision à un réalisateur qui signe son premier long métrage. « *Whitewash* est un premier film remarquable qui fait beaucoup avec peu pour raconter une histoire unique portée par des acteurs de grand talent. Nul doute que *Whitewash* fera d'Emanuel Hoss-Desmarais une étoile montante du cinéma canadien », indique Richard Speer, président de l'Académie au Québec par voie de communiqué. « Nous étions ravis d'avoir remporté le prix du meilleur nouveau réalisateur de film narratif au Festival de films de Tribeca 2013 à New York, mais cette reconnaissance de mes pairs dans mon propre pays est pour moi un honneur incroyable qui me touche profondément », déclare pour sa part Emanuel Hoss-Desmarais. Outre le prix Claude-Jutra, commandité par Téléfilm Canada, *Whitewash*, qui est produit par Kim McCraw et Luc Déry via leur agence micro_scope, a obtenu deux nominations aux prix Écrans canadiens : meilleur acteur de soutien pour Marc Labrèche et meilleur scénario original pour Emanuel Hoss-Desmarais et Marc Tulin. *Whitewash* prend l'affiche demain dans une dizaine de salles au Québec.

3413653

Le festin
Fête après Fêtes
9,95$* En salle à manger
+2$ pour le quart poitrine



St-Hubert
940, rue Principale, Granby

Présentation suggérée. *Taxes en sus. Le Festin Fête après Fêtes comprend un repas quart de poulet cuisse servi avec tous les accompagnements et une pointe de tarte au sucre. Valable jusqu'au 26 janvier 2014 en salle à manger des rôtisseries St-Hubert participantes.Ne peut être jumelé à aucune autre offre spéciale ou promotion. MD Marque déposée de St-Hubert S.E.C., employés sous licence. © Tous droits réservés.



PHOTO JESSICA NADEAU, IMACOM

BRP a dévoilé hier le fameux véhicule, qui trônera dans le hall du Musée J.-Armand Bombardier jusqu'en mars.

VALCOURT

La 3 000 000e motoneige Ski-Doo entre au musée

CLAUDE PLANTE

Valcourt

LA TRIBUNE — Le Musée J.-Armand Bombardier de Valcourt a une nouvelle pièce à sa collection de véhicules.

Le 29 août, Bombardier Produits Récréatifs (BRP) a assemblé sa trois millionième motoneige Ski-Doo dans son usine de Valcourt.

Il s'agit d'un modèle Summit X E-TEC 800R 2014, qui a été assemblée 54 ans après la naissance des premières motoneiges Ski-Doo en 1959.

Voilà donc 40 ans qu'a été fabriquée la millionième motoneige, un modèle T'NT Everest 4 401 974, et 20 ans que la deux millionième motoneige, un modèle Summit 1994, est sortie de l'usine.

La trois millionième motoneige Ski-Doo était à l'origine destinée au marché européen, mais elle a rejoint plutôt les deux précédentes, soit la millionième et la deux millionième motoneige Ski-Doo au Musée J. Armand Bombardier de Valcourt.

Hier après-midi, BRP a dévoilé le fameux véhicule.

Il trônera dans le hall du Musée jusqu'en mars, où il sera ensuite intégré à la collection permanente. « Ça va être notre vedette ! », a assuré le directeur général du Musée, Mario Landry.

Signe de succès

Pour le président et chef de la direction chez Bombardier Produits Récréatifs (BRP), José Boisjoli, l'événement est plus que symbolique. « La motoneige a été inventée ici il y a plus de 50 ans et de voir que la 3 000 000e a été produite à Valcourt, c'est un signe de succès », a-t-il affirmé.

— Avec Christine Bureau

DÉFICITS DES RÉGIMES DE RETRAITE

Les retraités à la rescousse ?

TOMMY CHOUINARD

La Presse

QUÉBEC — Les retraités des universités et des municipalités, et non pas seulement les employés actifs, pourraient devoir payer pour remettre à flot les régimes de retraite.

Dans son projet de loi sur la restructuration de ces régimes déficitaires, la ministre du Travail, Agnès Maltais, permettra de remettre en question certains acquis des retraités, comme l'indexation des rentes et la rente du conjoint survivant.

« Si c'est le moyen que les partenaires [patronaux et syndicaux] trouvent pour régler leurs problèmes, on a le devoir, pendant cette période exceptionnelle, car c'est seulement deux ans, d'ouvrir tous les moyens », a-t-elle affirmé hier, en marge d'un forum de travail sur les régimes de retraite dans le monde universitaire. La ministre entend toutefois protéger la rente de base.

À l'heure actuelle, la loi ne permet pas de revoir les conditions des retraités. L'Université Laval, entre autres, réclame au gouvernement le pouvoir de solliciter les retraités afin d'effacer les déficits passés. Elle songe à mettre fin à l'indexation des rentes de façon temporaire.

Mardi, lors du forum de travail concernant les régimes des employés municipaux, « des partenaires syndicaux se sont dits d'accord » avec l'idée de solliciter les retraités, « parce qu'il y a des régimes qui doivent être sauvés par ce moyen-là », a indiqué Mme Maltais. La CSN s'est toutefois montrée réfractaire, hier, à ce qu'on « joue avec les droits acquis des travailleurs ».

Mais pour la ministre, « dans le cas où un régime à prestations déterminées est en danger, il faut regarder ce moyen. Un retraité à qui il arrive ce qui est arrivé aux gens de la White Birch, c'est-à-dire perdre 40-60 % de son régime de retraite, c'est pas mal plus dur que perdre une indexation ».



PHOTO YAN DOUBLET, LE SOLEIL

« Dans le cas où un régime à prestations déterminées est en danger, il faut regarder ce moyen », estime la ministre Agnès Maltais.

Au cas par cas

Ce ne sont pas tous les régimes qui sont en péril au point qu'une contribution des retraités soit nécessaire, a-t-elle précisé. La décision reviendra aux patrons et aux syndicats dans chaque université et municipalité.

Or les retraités ne seront pas représentés aux tables de négociation. Agnès Maltais obligera toutefois les municipalités et les universités à consulter « des représentants de retraités » dans le cadre des forums de travail, dont les mandats prendraient fin au plus tard en avril. Ces forums doivent entre autres proposer des moyens pour restructurer les régimes de retraite. Ils précèdent les négociations en bonne et due forme dans chaque université et municipalité.

Les « représentants de retraités » pourraient être des dirigeants de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), a indiqué Mme Maltais. Des groupes comme Force jeunesse seront également consultés pour avoir le point de vue des jeunes sur l'avenir des régimes de retraite.

VOTRE HOROSCOPE



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

En cette étape anniversaire, voici venu le temps de poser un nouveau regard sur les circonstances qui englobent votre quotidien. Vous entretenez peut-être certaines notions qui ne s'appliquent plus à votre situation actuelle. Une personne que vous connaissez peu pourrait finalement jouer un rôle plus important dans votre vie.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Une étape qui devrait vous favoriser puisque Jupiter en Cancer et Saturne en Scorpion, deux Signes d'Eau amis du vôtre, ont une bonne influence sur les Poissons. Par ailleurs, le cycle de la Lune arrive justement ce soir en Scorpion... Suivez les directives et consignes sans contourner les règles ni l'ordre établi, et votre avenir sera alors... un sourire!



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

En visant la perfection, vous risquez de vivre dans l'éternelle insatisfaction. Il vaudra mieux vous contenter de l'amélioration et ce, en vous mesurant à nos propres performances passées plutôt qu'à celle des autres. Avec la Lune encore en Balance, votre façon de réagir à une annonce peut influencer la suite des évènements. Ayez recours au tact et à la diplomatie.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'actuelle présence de Vénus en Capricorne, amie du Taureau, devrait vous influencer favorablement. Et avec l'arrivée ce soir de la Lune en Scorpion, face au Taureau, ne vous contraignez pas à demeurer à l'intérieur des cadres établis; c'est votre originalité qui vous vaudra le maximum de reconnaissance. Rencontre inattendue possible en soirée...



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

En cette époque " Verseau ", Signe d'Air ami du vôtre, vous avez actuellement le vent dans les voiles, et les autres consentiront à vous céder la place. Vous serez même en mesure de recevoir davantage que vous ne l'espériez. Profitez-en pour revendiquer vos droits ou émettre des propositions. Un arrangement heureux et profitable pourra sûrement être obtenu...



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Les astres en Capricorne, face à Jupiter en Cancer, vous aideront à faire bonne impression et faciliteront votre intégration dans un nouveau milieu. Les démarches que vous effectuerez en personne promettent de rapporter davantage que les coups de téléphone et les contacts via Internet. Une affaire se concrétisera peut-être et sera possiblement coulée dans le béton.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Il semble qu'une affaire ne doive plus attendre davantage. Servez-vous de l'influence positive du Soleil et de Mercure en Verseau, en face du Lion, pour vous y consacrer dans les plus brefs délais. Par ailleurs, le domaine des relations devrait vous procurer plaisirs et de satisfactions. Toutefois, surveillez ce soir l'arrivée du cycle de la Lune en Scorpion...



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

L'arrivée ce soir de la Lune en Scorpion peut avoir pour effet de vous motiver ou d'augmenter votre niveau d'inspiration. Toutefoie en cas de blocage, vous devriez laisser un projet en plan et vous distraire en faisant une activité culturelle. C'est le meilleur remède pour stimuler votre imagination. Par ailleurs, si vous n'avez pas de nouvelles de quelqu'un, prenez l'initiative.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Avec Mars et la Lune encore dans votre Signe, l'issue de pourparlers abondera en votre faveur. Si vous souhaitez apporter des modifications au fonctionnement d'un groupe, on ne devrait pas vous mettre de bâtons dans les roues. En fait, tout ce qui concerne les structures d'organisations, les règlements et l'ordre établi, semble vous être favorable.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Rassurez-vous, vos inquiétudes ne sont pas fondées. Vous accordez trop d'importance à une parole qui vous tracasse. Ce commentaire n'était pas chargé du sens que vous lui attribuez. Faites confiance à la vie, et des surprises se manifesteront sous peu. D'ailleurs la Lune arrive ce soir en Scorpion et vous devriez lancer une invitation à la personne de vos rêves...



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Une opportunité se dessine à l'horizon. Rappelez rapidement les personnes qui vous ont laissé des messages et ne négligez ni vos contacts, ni votre correspondance. Vous pouvez réussir si vous ne permettez pas aux loisirs frivoles de vous distraire de votre objectif principal. Grâce au Soleil et à Mercure en Verseau, la chance se manifestera aussi pour le centaure...



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

L'influence de Vénus en Capricorne mettra vos aptitudes affectives en relief. Ne permettez à personne de vous faire douter de vos sentiments. Si un désaccord survient, vous serez en mesure de démontrer aisément que vous avez raison. Évitez toutefois de vous laissez entraîner dans un débat inutile avec une personne opiniâtre. La Lune arrive ce soir en Scorpion...

MRC BROME-MISSISQUOI

Hausse de salaire du préfet

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le salaire de base du préfet de la MRC Brome-Missisquoi double. De 5000 $ par année, il passe à 10 000 $.

La hausse semble, de prime abord, minime pour une fonction politique d'une telle importance. Il faut préciser que la MRC utilise un système de rémunération des élus sur la base de leur participation à différents comités. Le préfet est d'office membre et président de quatre comités.

Pour chaque assemblée régulière de la MRC à laquelle ils assistent, tous les maires reçoivent 273 $. Le préfet, en tant que président de l'assemblée, touche 463 $ par séance.

Lors des rencontres régulières des comités (CLD, sécurité publique, aménagement du territoire, agricole, transports, etc.), les membres présents reçoivent 192 $ tandis que le président du comité en obtient 277 $.

En 2013, estime Arthur Fauteux, sa rémunération en tant que préfet de la MRC s'est élevée à 37 000 $. Ce montant inclut les 5000 $ de salaire de base.

Les élus étudient cette question depuis cet automne. La direction de la MRC a produit une analyse comparative des rémunérations des préfets d'autres MRC de la Montérégie. Les résultats étaient étonnants, dit Francis Dorion, directeur général adjoint de la MRC. « Il y avait un écart vraiment important. Quand on tient compte des responsabilités du préfet, des heures qu'il consacre, de sa disponibilité et de la représentation qu'il fait au nom de la MRC, on s'aperçoit que ça n'avait pas d'allure », a-t-il expliqué.

Le préfet voit aussi son allocation de dépense de base doubler à 5000 $.

Le préfet n'est pas le seul visé par la modification de rémunération des élus à la MRC. Le nouveau règlement accorde aussi une rémunération au préfet adjoint. Il obtiendra un salaire de base de 3334 $ en plus d'une allocation de dépenses de 1667 $ par année.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le salaire de base du préfet de la MRC Brome-Missisquoi, Arthur Fauteux, passe de 5000 $ à 10 000 $.

» EN BREF

Le Forum de pêche à la mouche Québec-Maritimes s'amène

GRANBY (VDE) — Plusieurs centaines de mordus de pêche à la mouche venant d'un peu partout de l'est du Canada vont se réunir au Castel de Granby pour tenir leur forum annuel Québec-Maritime les 1er et 2 février.

Les organisateurs promettent la présence de 16 « monteurs émérites de calibre international », en plus d'une trentaine de kiosques de manufacturiers, de détaillants d'accessoires de pêche à la mouche, d'associations de pêcheurs, de pourvoiries et de gestionnaires de rivières à saumons, sans oublier des ateliers. Le comédien Louis Champagne, amateur de pêche à la mouche, sera président d'honneur cette année. Pour de plus amples informations : www.forumpechealamouchegranby.ca.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Moins d'émissions de gaz à effet de serre

GRANBY (MFL) — Le conseil municipal de Granby vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2,5 % d'ici 2017. Les élus se sont donné, lors de la séance ordinaire du conseil, cette cible volontaire pour le volet corporatif, c'est-à-dire dans les secteurs d'activité sur lesquels l'administration municipale a un certain pouvoir d'action, comme les bâtiments et les véhicules municipaux, ainsi que la station d'épuration, a déclaré hier la Ville par voie de communiqué. Elle vise aussi une réduction des GES de 0,3 % pour le volet collectivité (transport routier des citoyens et matières résiduelles). Parmi les 28 mesures retenues par la Ville pour diminuer ses émissions de GES, il y a, sur le plan de la collectivité, la poursuite du programme « Coupez le moteur », la promotion du transport en commun, du vélo, du covoiturage et de la marche, la subvention pour l'achat d'une tondeuse électrique ou manuelle, de même que la plantation d'arbres. Sur le plan corporatif, il y a notamment des cours d'écoconduite offerts aux employés de la Ville, l'installation de coupe-moteur sur certains véhicules, l'éclairage public au DEL et la valorisation des boues d'épuration.

De l'argent pour la Route verte en Haute-Yamaska

GRANBY (IA) — Encore cette année, la MRC de la Haute-Yamaska soumettra au ministère des Transports du Québec une demande d'octroi pour assumer une partie des coûts d'entretien de son réseau cyclable pour 2013.

Pour y avoir droit, l'organisme atteste au gouvernement que sa participation aux frais d'entretien pour l'année dernière s'est élevée à 252 922,52 $. De ce fait, la MRC est en droit de recevoir une subvention de 94 702,50 $, soit le maximum alloué par le programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte.

Les élus de la Haute-Yamaska se sont également entendus pour déposer une demande — pour 2014 — au programme véloce II pour l'entretien de la Route verte, qui vient remplacer le programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte.

Sur son territoire, la MRC prend soin d'environ 63 kilomètres de piste cyclable inclus dans la Route verte et accessibles gratuitement aux usagers. La subvention du MTQ assure un soutien équivalant à 1500 $ du kilomètre.

Transport par rail : les villes veulent des plans pour le pétrole et l'éthanol

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Les municipalités canadiennes souhaitent l'instauration de plans d'intervention d'urgence pour le transport du pétrole brut et autres liquides inflammables, une mesure qui pourrait diminuer les risques du transport par rail, selon elles.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a formulé cette requête à la ministre des Transports, Lisa Raitt, lors d'une rencontre hier. Elle a par ailleurs demandé à ce que le fédéral s'assure que la facture des interventions d'urgence ne soit pas systématiquement refilée aux contribuables, en exigeant des assurances suffisantes de la part des compagnies.

Cette réunion est survenue à la veille de la présentation de trois recommandations du Bureau de sécurité des transports (BST) liées à son enquête sur l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic l'été dernier.

Depuis la tragédie, les procédures en cas de déraillement et la sécurité ferroviaire en général sont scrutées à la loupe.

Si le président de la FCM, Claude Dauphin, se dit heureux des progrès dans ses discussions avec le gouvernement fédéral, il note cependant que la « prochaine étape » sera de s'attaquer de front aux risques de sécurité des produits dangereux par rail.

Selon la loi, le transport de certaines marchandises dangereuses doit être accompagné d'un plan d'intervention d'urgence (PIU). Mais cette exigence ne s'applique pas aux pétrole et autres liquides inflammables comme l'éthanol, une importante « lacune » du système, aux yeux de M. Dauphin. Transports Canada serait toutefois en train d'étudier la pertinence d'étendre les PUI à certains types de pétrole, une mesure qui pourrait être mise en vigueur cet été, selon M. Dauphin.

« À cela, on applaudit, mais en plus, on dit qu'il faut étendre ça à tous les liquides inflammables », a-t-il ajouté en entrevue.

3416561

MATÉRIAUX SURPLUS
LIQUIDATION

VENTE DE FIN D'ANNÉE FISCALE

PLANCHER DE BOIS FRANC
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

10% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRES!*

2 TAXES INCLUSES*

4 JOURS SEULEMENT
23 AU 26 JANVIER

SÉLECT 3¼ (Rég.: 6,99 $/pi²)
VOTRE PRIX : 2,69 $/pi² - 10% - 2 taxes

SÉLECT 2¼ (Rég.: 5,99 $/pi²)
VOTRE PRIX : 2,49 $/pi² - 10% - 2 taxes

5 COULEURS TENDANCE

Avec tout achat de MARCHES
obtenez GRATUITEMENT
la CONTREMARCHE
(valeur de 5,99 $)

*Sur les planchers de bois franc seulement *Ne s'applique pas aux composantes d'escaliers

MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION
5201, BOUL. BOURQUE
SHERBROOKE • 819 612-2647
www.materiauxsurplus.com

OUVERT 7 JOURS
Lun. au merc. : 9 h à 17 h
Jeu. et ven. : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 10 h à 16 h

COWANSVILLE

NISSAN

2004 HONDA CRV

139 234 km,
bas km, propre

6 995 $



N13012A

2004 NISSAN ALTIMA

Aut.,
114 332 km,
1 seul prop.

4 995 $



N13041A

2005 FORD FOCUS

Aut., 111 367 km,
beau, bon, pas cher

3 995 $



PN14022

2006 MAZDA5

Aut., 111 264 km,
clim.

4 995 $



PN14007

2007 MAZDA3

74 575 km, clim.

5 995 $



PN14015

2007 PONTIAC WAVE

132 133 km

3 995 $



PN13005

2007 FORD RANGER SPORT

91 756 km,
moteur V6,
3,0 litres

6 495 $



N13098D

2009 HONDA CIVIC

68 200 km,
gar. mars 2015
ou 160 000 km

8 995 $



N12310A

2009 SANTA FE LIMITED

Aut.,
92 693 km,
AWD

13 995 $



PN14017

2009 TOYOTA RAV4

Aut., 78 791 km,
1 seul prop.

12 995 $



PM14000

2009 CHEVROLET IMPALA LS

Aut.,
89 577 km,
noir, propre

7 997 $



11027A

2010 FUSION SEL

Aut., 41 948 km,
comme neuve !

11 995 $



PN14019

2010 SUBARU IMPREZA 2,5 i

Aut., 50 007 km,
AWD, clim.

13 995 $



PN14000

2010 NISSAN SENTRA

Aut., 53 420 km,
clim.

8 995 $



PN14003

2010 JEEP PATRIOT NORTH SPORT

Clim., sièges
chauffants
100 489 km

8 995 $



N11114B

2010 NISSAN VERSA

Clim.,
toit ouvrant
72 103 km

7 995 $



N13092A

2011 HONDA FIT DX-A

Aut. a/c,
cruise
41 512 km

13 995 $



N13159B

2013 RAV4 LIMITED

Aut.,
29 214 km,
AWD,
comme neuf !

27 995 $



N14074A



Guy St-Louis Jean-François Hotte Lisa Spratt Michel Raymond Michel Côté Chantal Gauvreau

185, rue de Salaberry • 450 263-8889
www.cowansvillenissan.com

Le C2MI attire Motion Engine au Québec



ARIANE FARIBAULT
ariane.faribault@lavoixdelest.ca

BROMONT — La toute nouvelle entreprise concevant des capteurs de mouvement Motion Engine, qui a annoncé cette semaine son choix de s'établir à Montréal, aura un petit peu de Bromont en elle. C'est que, non seulement le Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) lui a-t-elle accordé une aide financière de 150 000 $, mais les capteurs de mouvement qu'elle proposera aux marchés nord-américain et international devraient être fabriqués chez Teledyne-Dalsa à Bromont.

« Ce que Louis Ross, le fondateur de Motion Engine, indique, c'est que le C2MI et l'expertise et les talents qui y sont développés sont parmi les grandes raisons qui ont fait en sorte qu'il a été attiré par le Québec, explique Valérie Gonzalo, responsable des relations publiques pour Motion Engine. Ce sont vraiment des installations de calibre mondial. »

De plus, la nouvelle entreprise travaillera en étroite collaboration avec Teledyne Dalsa, située dans le parc scientifique de Bromont. Dans ce contexte, pourquoi l'entreprise n'a-t-elle pas choisi de baser ses activités à Bromont?

« Vous savez, une heure de route dans notre domaine, c'est ce qu'on appelle de la proximité, souligne Normand Bourbonnais, directeur général du C2MI. Nous sommes habitués de faire affaire avec les Asiatiques, alors dans ce contexte, Montréal et Québec, ce sont nos voisins. Et plusieurs des clients potentiels de l'entreprise sont situés à Montréal. »

Financement de 150 000 $

Avec ses microsystèmes électromécaniques utilisés dans des appareils de détection de mouvement, Motion Engine cadrait parfaitement dans les champs d'expertise du C2MI, spécialisé en microélectronique.

C'est pourquoi le centre lui a octroyé, par le biais du programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) du gouvernement du Canada, une aide financière de 150 000 $.

« Ce programme nous permet d'aider les compagnies dans leurs efforts de développement dans trois secteurs particuliers, soit l'étude de marché, la protection de la propriété intellectuelle et le prototypage, précise M. Bourbonnais. Nous pouvons subventionner jusqu'à 50 % des frais, sur preuve de paiement, donc après que les dépenses sont engagées. Dans le cas de Motion Engine, c'est le volet de la protection de la propriété intellectuelle qui est très important, pour les aider positivement contre les copies. »



PHOTO JANICK MAROIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Normand Bourbonnais, directeur général du C2MI.

Il ajoute que si le comité de commercialisation et le conseil d'administration du C2MI ont accepté d'octroyer des fonds à Motion Engine, c'est qu'ils ont cru en sa technologie, son plan d'affaires et son plan de croissance.

Les capteurs conçus par Motion Engine, qui n'ont plus besoin d'être encapsulés, ce qui en diminue le coût, pourront servir à une multitude d'applications, entre autres pour les téléphones et tablettes, les manettes de jeux vidéo et surtout, la technologie portable, comprenant les vêtements intelligents.

De son côté, le C2MI a soutenu financièrement sept projets, pour une aide totale de plus de 800 000 $. Une dizaine d'autres projets sont actuellement à l'étude.

3403092



Une invitation
au prochain « Samedi matin du maire Bonin »

Quand : Le 25 janvier, de 10 h à 12 h.

Où : À l'hôtel de ville (salle du conseil), situé au 87, rue Principale.

Présentation spéciale déneigement
par M. Sylvain Flibotte, directeur du Service des travaux publics et M. Michel Pinault, directeur général à la Ville de Granby.

Un rendez-vous à ne pas manquer!

Granby
Ville rayonnante
www.ville.granby.qc.ca

débats

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Dénoncer l'ignorance



GRAND PARLEUR
MICHEL LALIBERTÉ
COMMENTAIRE
www.lavoixdelest.ca

Saviez-vous que les immigrants arrivent chez nous en se faisant rembourser leurs frais de voyage et de dépenses par le gouvernement du Québec ?

Saviez-vous que l'État québécois leur verse de l'aide sociale dès qu'ils arrivent ici ?

Saviez-vous qu'ils passent devant tout le monde pour obtenir un logement dans un HLM ?

Saviez-vous que s'ils perdent leur emploi ici et qu'ils retournent dans leur pays d'origine, le gouvernement canadien leur fait parvenir leur chèque de chômage là-bas ?

Toutes ces informations me proviennent d'un lecteur. En vrai patriote, il appelle à une prise de conscience du péril qui nous guette si on laisse les immigrants nous envahir. « Pour les ignorants, il y a 50 000 immigrants bleus, blancs, jaunes, noirs, rouges, verts et violets qui entrent ici au Québec chaque année, et ce, depuis 1970. Ils sont traités comme des rois », peut-on lire dans la lettre qu'il m'a envoyée. « Mais moi, je me tiens debout », assure-t-il.

C'est le lot de mensonges et de stupidités sur lequel les xénophobes s'appuient pour expliquer qu'on doit se méfier des immigrants. De toutes ses affirmations, une seule contient une petite once de vérité : les réfugiés touchent des prestations d'aide sociale lorsqu'ils s'installent au Québec, le temps qu'ils soient capables d'être financièrement autonomes. On est loin du traitement royal pour tous les immigrants décrié plus haut.

On n'est pas en présence ici d'une opinion marginale. Nombre de gens pensent que les immigrants se la coulent douce aux frais des Québécois. Ils sont également nombreux à craindre que les croyances et pratiques religieuses des immigrants, surtout celles des musulmans, n'enterrent les nôtres et nous mènent vers le chaos.

Vous remarquerez qu'ils ne peuvent pas vraiment expliquer en quoi le port de signes religieux — ceux des religions non chrétiennes, s'entend — brime leurs droits ou représentent une menace à la cohésion sociale. Sans argument fondé, leurs impressions deviennent des faits. Et les impressions ne manquent pas…

Des citoyens se sont pointés à la commission parlementaire qui étudie le projet de Charte de la laïcité et des valeurs. Ils ont fait profiter les députés de leur expertise sur le monde musulman. Des propos d'une grande valeur xénophobe.

Comme ceux de la famille Pineault-Caron. Leur témoignage continue de faire réagir. Entre le fou rire et la honte que provoque l'écoute de leurs âneries, c'est l'ignorance crasse qui saute aux yeux.

Grâce à eux, on a appris que les musulmans enlèvent leurs souliers avant de s'agenouiller sur un petit tapis pour prier « à quatre pattes », a expliqué Geneviève Caron qui a visité une mosquée au Maroc. Un choc ! « Je suis restée marquée par ça », a-t-elle affirmé. « Je n'en revenais pas. Ça se peut-tu ! Aller prier à quatre pattes sur un tapis. »

Lors d'un voyage en Turquie, Claude Pineault dit avoir vécu une expérience traumatisante alors que deux personnes portant des « cagoules » ont fouillé dans ses poches. C'est ce qui menace le Québec si on laisse les musulmans faire comme bon leur semble, craint-il. « Il est impensable de permettre à des personnes de se promener au Québec, dans les rues, les endroits publics, enfin nulle part sauf dans les résidences et les endroits privés, avec de tels déguisements. »

Le danger est déjà bien réel dans la métropole avec les gangs de rue, selon M. Pineault, qui laisse entendre qu'ils sont composés d'immigrants. Il en veut pour preuve que Montréal a enregistré ces dernières années plus de décès liés à la violence que l'Afghanistan. Il est clair qu'il ne regarde pas assez les bulletins de nouvelles.

« Je ne suis aucunement raciste », a dit M. Pineault aux députés pour les rassurer de sa bonne foi.

Raciste, peut-être pas. Xénophobe, certainement.

La démocratie permet bien des excès. Comme celui de donner des tribunes à des gens ignorants. Habituellement (et heureusement), ils restent loin des projecteurs, se contentant de répandre leurs opinions dans leur cercle familial et d'amis. Ça ne semble plus être le cas. Leur gêne d'exposer leur étroite vision du monde, comme la famille Caron-Pineault en fait la démonstration, s'est évanouie,

On doit accepter que des ignares prennent la parole. Mais comment se fait-il qu'aucun député n'ait contesté leurs folles affirmations ou n'ait dénoncé des commentaires xénophobes ? Rapides à insulter un vis-à-vis lors de la période des questions, nos députés sont dépourvus de courage pour ramener à l'ordre un citoyen. Craignent-ils d'offusquer des électeurs ?

Chacun a droit à son opinion. Mais lorsqu'on la rend publique, il faut s'attendre à ce qu'elle soit contestée. Encore plus quand il s'agit d'inepties. En tel cas, on ne peut se taire ; on doit les dénoncer.



LA VOIX DES LECTEURS

L'acharnement thérapeutique

Dans une lettre au *Devoir*, Pierre Reid, député d'Orford, se félicite de ce que le projet de loi 52 permette à ceux qui le désirent d'éviter l'acharnement thérapeutique. Mais pourquoi faudrait-il une loi pour l'autoriser et un formulaire de l'État pour y avoir droit en cas d'incapacité d'exprimer ses volontés ? Encore de la bureaucratie et des dépenses publiques supplémentaires. L'idée est déjà légitimée par tous ceux qui travaillent en bioéthique et acceptée par beaucoup de médecins. Pour généraliser la pratique, il suffirait d'une reconnaissance publique de ce droit du malade, par exemple, dans une directive explicite du ministère de la Santé, une proclamation du Collège des médecins, entraînant une éducation des médecins (actuels et futurs).

En centrant sa lettre sur ce point, M. Reid détourne l'attention d'un sujet bien plus préoccupant du projet de loi 52, l'autorisation d'une forme d'euthanasie, car c'est bien de cela qu'il s'agit sous la dénomination fallacieuse d' « aide médicale à mourir ». Or cette autorisation risque d'avoir une influence dommageable dans l'ensemble de la population sur le respect de la vie en général. Sans compter les possibilités de dérives comme on en note dans certains pays qui ont autorisé l'euthanasie. Plus on voudra mettre des balises, plus il y aura de coûts et de bureaucratie ; plus encore il sera difficile de donner la priorité aux soins palliatifs comme le projet de loi le projette. Il y a là une incohérence malsaine. Bref, pour respecter le choix de quelques-uns, on risque de faire du tort à un grand nombre. On est loin de l'objectif du droit et de la social-démocratie. Le Québec n'est vraiment pas rendu là.

Guy Durand
Dunham

Qui peut être contre l'optimisation ?

La plupart d'entre nous ont ce désir de rendre un meilleur service à la population.

La plupart d'entre nous pensent qu'il serait possible d'améliorer notre présence directe auprès de la clientèle moyennant une optimisation des processus et une diminution des tâches qui n'améliorent pas vraiment le service à la population.

L'optimisation n'est pas un terme global, il s'exprime en fonction d'une vision qui entraîne des cibles à atteindre.

Un gestionnaire se doit de répondre à la distribution des services en fonction des moyens attribués. Un professionnel doit répondre à des critères de qualité de ses actes professionnels en fonction des besoins identifiés par ses évaluations. Il est normal qu'il y ait une tension entre les deux, elle est saine et aboutit normalement à des réajustements de part et d'autre.

Le danger est de nous faire internaliser les cibles de gestionnaire au point de faire passer au deuxième plan notre jugement professionnel, et de faire endosser un rôle de gestionnaire au clinicien. Il s'ensuit un malaise, car l'optimisation pour un clinicien ne réfère pas aux mêmes cibles que celui du gestionnaire. Ce n'est pas parce que le terme optimisation est utilisé qu'il signifie nécessairement une amélioration du service à la personne.

Nous avons été engagés comme professionnels pour les qualités d'analyse et de jugement relatives à notre secteur, restons ancrés à cela.

Vinciane Peeters,
ergothérapeute en CLSC

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.ca





PHOTOS FOURNIES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Cambriolage dans un Tim Hortons : deux suspects recherchés

SAINT-CÉSAIRE — La police demande l'aide du public pour retracer les auteurs d'un cambriolage perpétré au Tim Hortons de Saint-Césaire la nuit de Noël. Les deux individus ont réussi à s'introduire par effraction dans le commerce qui était fermé à ce moment-là. Ils étaient possiblement à la recherche d'argent, mais n'en ont pas trouvé. Ils se sont finalement emparés d'un appareil électronique dont la nature n'a pas été précisée par les policiers. À la suite du vol, le service de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec s'est rendu sur les lieux pour analyser la scène. Les auteurs du vol sont toujours recherchés. Il s'agit de deux hommes de race blanche. Le premier suspect a les cheveux bruns et mesure environ cinq pieds et six pouces. Au moment du vol, il était vêtu d'un chandail en coton ouaté portant l'inscription ECKO à l'avant. Son complice, âgé d'environ 25 ans, mesure approximativement cinq pieds et neuf pouces, et pèse 160 livres. Il portait quant à lui un manteau de camouflage. Toute personne qui détient de l'information à ce sujet peut communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1-800-659-4264.

3414907

3413249

DENICOURT & GAGNON
NOTAIRES • CONSEILLERS JURIDIQUES
*ENTREPRISE INDIVIDUELLE

RETRAITE ET CESSION DE GREFFE

Après 55 années de pratique, Me Gilbert Denicourt, notaire, annonce sa retraite. Me Denicourt désire remercier tous ses clients, les professionnels du milieu des affaires, de même que les collègues et les membres du personnel de l'étude qu'il a eu l'occasion de côtoyer tout au long de ses années de pratique.

Félicitations à Me Denicourt pour l'ensemble de son œuvre, soit une carrière bien remplie, ses nombreux accomplissements de même qu'une implication exceptionnelle dans son milieu. Il est temps pour lui de profiter d'une retraite plus que méritée!



À cet effet, **PRENEZ AVIS QUE Me Jean-François Denicourt,** notaire à Saint-Césaire, est en possession du greffe et des dossiers de **Me Gilbert DENICOURT**, autrefois notaire à Saint-Césaire, de même que les greffes dont ce dernier était lui-même cessionnaire, soit les greffes des notaires suivants: Me Pierre Louis Fortunat Noiseux, Me Pierre Dussault et Me Rosaire Dussault.

Me Jean-François Denicourt agira donc à titre de cessionnaire de ces greffes avec la permission du Comité exécutif de la Chambre du notaire du Québec, tel qu'il appert d'une résolution adoptée lors de la séance du 16 décembre 2013.

HEURES D'OUVERTURE:
8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h
du lundi au jeudi inclusivement
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
le vendredi
Le soir sur rendez-vous seulement

Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :
DENICOURT GAGNON, Notaires
1124, av. Union, Saint-Césaire, Québec
450 469-2801

3387043

Un tout nouveau et super puissant
ANTI-INFLAMMATOIRE NATUREL

QUI AGIT EN MOINS DE 10 JOURS

Le produit **NEM®** Membrane de coquille d'oeuf naturelle de Webber Naturals® est un ingrédient breveté, s'appuyant sur des recherches, contenant des éléments naturellement présents, soit du collagène de type I, de la glucosamine, de la chondroïtine, de l'acide hyaluronique et du calcium, tous des nutriments essentiels à la santé des articulations. Il soutient la production de collagène de type II, principal composant du cartilage, de même que la production du liquide synovial qui lubrifie les articulations.

De récentes études cliniques menées sur des humains montrent que **NEM®** peut réduire la douleur articulaire de 20 % ou plus en 7 à 10 jours, et de 52 % en moyenne après 30 jours à raison d'aussi peu que 500 mg par jour. Au cours des études cliniques, **NEM®** a aussi permis d'améliorer l'amplitude de mouvement et de réduire la raideur articulaire de façon significative. Il aide aussi à réduire l'inflammation, à améliorer la souplesse et à protéger contre la détérioration du cartilage associée à l'arthrose.



En spécial chez
Jean Coutu

14,99$

Valide du 23 au 29 janvier 2014

Consultez votre pharmacien lors de l'achat de produits de santé naturels. Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Vivez OWL'S HEAD
QUÉBEC



CET HIVER,
SUIVEZ LA « VIBE »
Suivez-nous sur
1 800 363-3342 | owlshead.com

Le froid polaire coûte cher à Hydro-Québec

PIERRE COUTURE
Le Soleil

Pour répondre à une demande sans précédent d'électricité (pointe record hier de 39 240 mégawatts), Hydro-Québec doit faire des pieds et des mains pour obtenir des mégawatts supplémentaires sur son réseau. Cette électricité a cependant un prix.

« Notre réseau est utilisé à son maximum. Tous les électrons épargnés sont les bienvenus », a souligné hier le porte-parole d'Hydro-Québec, Patrice Lavoie.

Malgré des surplus importants d'électricité le reste de l'année, Hydro-Québec doit répondre à une poussée très importante sur son réseau en hiver, causée par le besoin de chauffe des Québécois. Cette forte pression se traduit par un déficit hivernal qui devrait s'accentuer au cours des prochaines années.

Hier, la société d'État a notamment acheté plus de 2400 mégawatts (MW) en provenance de producteurs d'électricité des réseaux de New York et de l'Ontario.

Selon des documents déposés devant les organismes américains de surveillance NPCC et NERC, Hydro-Québec a déjà en main des ententes pour l'achat de 870 MW de puissance avec des producteurs étrangers. « Or, au-delà de cette quantité, chaque mégawatt importé sur notre réseau coûte très cher », a rappelé hier le porte-parole d'Hydro-Québec.

En effet, hier matin à 8 h, il fallait notamment allonger 283 $ pour obtenir un mégawatt de la part d'un producteur d'électricité situé en Ontario. Dans l'État de New York, ce même mégawatt valait plus de 560 $ US sur le marché spot à 15 h.

Pour ce matin, le prix anticipé sur le marché new-yorkais de l'électricité par les analystes s'élevait à plus de 410 $ US pour un mégawattheure.

Les alumineries en renfort

La société d'État a aussi obtenu l'aide de ses plus gros clients industriels québécois comme les alumineries et les papetières. Par l'entremise d'un programme de rachat d'énergie interruptible, Hydro-Québec a pu acquérir hier 1000 MW supplémentaires.

Or, ce rachat d'électricité possible (qui peut atteindre jusqu'à 1900 MW cet hiver) vaut son pesant d'or. Les ententes signées permettent aux industriels, qui freinent leur production pour répondre aux impératifs de la société d'État, d'obtenir jusqu'à 970 $ du mégawatt pendant une heure.

Hydro-Québec dit n'avoir pas eu recours hier à la centrale TAG de Bécancour de 400 MW (à ne pas confondre avec la centrale au gaz naturel de TransCanada Énergie). La centrale TAG dite de pointe, construite il y a une vingtaine d'années, consomme 50 000 litres de mazout par chaque tranche de 20 minutes d'utilisation.

Parmi les autres mesures pour aider le réseau hydro-québécois à passer au travers de la forte demande, l'appel à l'épargne lancé aux Québécois par la société d'État lui a permis de gagner environ 250 mégawatts.

Hydro-Québec soutient par ailleurs que les différents parcs éoliens répartis un peu partout sur son territoire (d'une capacité de puissance de 2000 MW) ne lui ont permis que d'obtenir 376 MW sur son réseau hier matin en raison de l'absence de vents.

3409105



AGENDA (AJOUT)

Aujourd'hui

➤ **Club d'âge d'or Bromont**: parties de cartes le crible à 19 h 30, au 593 Shefford, Bromont.

Plus sévère que la Charte

Le Collège Marie de France interdit les signes religieux

GABRIELLE DUCHAINE
La Presse

Alors que plusieurs établissements scolaires publics ont récemment annoncé un véritable chaos dans les écoles si les signes ostentatoires y étaient proscrits, un collège privé très multiethnique de Montréal interdit depuis déjà plusieurs années le port de symboles religieux entre ses murs. Et ça fonctionne très bien.

Le règlement du Collège international Marie de France, chemin Queen-Mary, est plus sévère encore que ce que propose la Charte de la laïcité du ministre Bernard Drainville. Non seulement les membres du personnel doivent-ils s'abstenir de porter des signes religieux, mais les quelque 2000 élèves aussi. L'école, de niveaux primaire et secondaire, est entièrement laïque.

« Nous sommes homologués par le ministère français de l'Éducation, explique la porte-parole Marie-Claude Caron. Nous suivons donc la loi française sur la laïcité », qui interdit les signes ostentatoires dans les écoles, les collèges et les lycées.

Contestation possible

Le but : « maintenir la paix sociale, instaurer un climat de confiance et de coopération indispensable à la réussite de chacun » et éliminer « les éléments de distinction, de discrimination ou de prosélytisme », dit le règlement interne de l'école. Bien sûr, l'établissement est soumis aux lois canadiennes et à la Charte des droits et libertés. Sa position sur les symboles religieux pourrait donc être contestée. Elle ne l'a jamais été.

« Ça va de soi. Les parents le savent et l'acceptent quand ils choisissent d'inscrire leurs enfants ici. On n'a jamais été confrontés à des cas de contestation, dit Mme Caron. Bien sûr, on a une clientèle particulière. Beaucoup de parents ont, eux aussi, fait leur scolarité dans le système français. Ils sont habitués. » Plus de 60 % des élèves sont d'ailleurs des expatriés. Les autres sont canadiens.

Malgré un corps enseignant très multiethnique et des élèves provenant de plus de 70 nationalités différentes, dont plusieurs pays de confession musulmane, l'établissement ne fait l'objet d'aucune poursuite et affirme ne jamais avoir reçu de plainte. Même son de cloche du côté de l'association des parents et du syndicat des employés, qui ne font état d'aucun grief. « Je ne sais même pas si mes collègues sont pratiquants ou non. On n'en parle tout simplement pas », dit une employée.

Tout le monde s'entend : le règlement ne pose « aucun problème ».

« Il n'y a pas de soucis. Ça fonctionne complètement. Il est arrivé que des familles nous posent des questions, mais sans plus », assure la présidente de l'association des parents, Nathalie Mesurolle. « Personne ne parle d'intolérance. Personne ne parle de racisme, ajoute un autre parent. Dans les réunions de parents, [certains portent] des kippas ou des voiles. Mais voilà, ils envoient leurs enfants dans cette école et il n'y a pas de chaos. »

« Pourtant, dit Mme Mesurolle, je n'ai jamais vu autant de cultures se côtoyer en un seul endroit. »

Mamans voilées

À la sortie des classes, des gens de toutes origines et confessions attendent leurs enfants dans un froid polaire. Parmi le groupe, une maman à la tête couverte d'un hijab parle avec d'autres parents.

Neveen Hassan a inscrit sa fille Mira, 8 ans, au Collège Marie de France lorsqu'elle a quitté l'Égypte pour Montréal, il y a deux mois. Elle connaissait la politique de laïcité de l'institution. Ça ne l'a pas arrêtée.

« Je ne trouve pas nécessairement que c'est une bonne règle, dit-elle. Pour moi, le voile est un choix vestimentaire et ça ne devrait pas déranger, mais ma fille ne le porte pas, alors pour elle, ça ne change rien. »

Et si Mira décide, une fois adolescente, de se voiler, changera-t-elle d'école ? Selon Mme Hassan, le problème ne se posera pas. « Je ne crois pas qu'elle va le porter, maintenant qu'on vit au Canada. »

La question pourrait tout de même venir hanter la direction du collège. « Il y a beaucoup de mamans voilées dont les filles vont au primaire, note Mme Mesurolle. Lorsqu'elles vont vieillir, peut-être que certaines voudront aussi le porter. » Entre-temps, la règle demeure. Et elle est respectée.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Le Collège international Marie de France, à Montréal, suit la loi française et interdit le port de signes religieux ostentatoires autant aux professeurs qu'aux élèves. Le règlement ne génère pas de conflit ou de contestation de la part de la clientèle multiethnique de ce collège privé.

3389120

GRAND SOLDE
Démo & Entrepôt
JUSQU'À 70 % DE RABAIS*

ou

SOLDE 1/2 PRIX

SOLDE 1/2 prix**
Achetez un article à prix courant et obtenez-en un 2ième, de valeur égale ou moindre, à 1/2 prix.

+

NOUS PAYONS LES 2 taxes**
sur tous les autres meubles à prix courant en magasin.

PHILIPPE DAGENAIS
MOBILIER | DÉCORATION | CONSEILS

VISITEZ NOTRE CIRCULAIRE EN LIGNE !

Bromont
117, boul. Bromont (450) 534-4877

* Applicable sur prix de détails suggéré. Ne peut être jumelé à aucune promotion. Voir détails en magasin.
** L'offre est applicable sur le mobilier à prix courant. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Non applicable sur produits étiquette rouge et produits VALEUR EXCEPTIONNELLE.

La place FORD en région.

DERAGON FORD

190, rue Joliette, Cowansville
450 266-0101 | www.deragon.com
JOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
www.facebook.com/Deragonford

4 premiers paiements GRATUITS sur presque tous les modèles*

On laisse partir nos **EDGE, FUSION** et **C-MAX 2013** en inventaire au prix de la facture !









Taux d'intérêt à partir de **0%** jusqu'à 60 mois

*paiements aux 2 semaines, le véhicule doit être financé chez crédit Ford


André Pelletier
Dir. des ventes


Natasha Zengarli
Directrice financière


Pierre Guadagno
Conseiller


François Deguire
Conseiller


Dominic Roy
Conseiller


Frédérick Bessette
Conseiller


Luc Tétreault
Conseiller


Nathalie Meunier
Secr. aux ventes

COSTCO WHOLESALE

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES **OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE**

1000 $ Ω

SUR LES VÉHICULES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

Familial depuis 1967

MARCHÉ du Village

Fruiterie



Raisin rouge
Sans pépins
Produit de Californie
1,99 $ /lb



Mangue
Produit importé
99 ¢ ch.



Chou-fleur
Produit de Californie
1,99 $ ch.



Oranges Cara Cara
Produit importé
2,99 $ pqt



Chou vert
PRODUIT DU QUÉBEC
49 ¢ /lb



Cantaloup
Produit importé
1,49 $ ch.



Laitue romaine
Produit de Californie
99 ¢ ch.



Jus Orange Maison
2,63 litres
Avec pulpe
3,99 $



Boisson Fruité
9 x 300 ml
Au choix
2,99 $

Bière



Budweiser, Bud light et Labatt Bleue
12 cant. + taxes et dépôt
12,99 $



L'Alchimiste et Boréale
12 bout. + taxes et dépôt
12,99 $



Blanche et Blonde de Chambly, Moosehead et Grande Ville Collection
12 bout. + taxes et dépôt
13,99 $



Alexander Keith's mixte et Sleeman Collection
+ taxes et dépôt
25,99 $



Moosehead, Sleeman Draught, Budweiser & Bleue Dry
24 bout. + taxes et dépôt
24,91 $



(Billets de ski pour Owl's Head et Orford et une planche à neige)
Tirage le 17 février 2014

Épicerie



Penne sauce rosée maison
780 g
Surgelés
1 $ de rabais



Fromage Belle Crème
10,49 $ /lb



Céréales Muslix
450 g
Au choix
2,99 $ ch.



Biscuits Fins au blé et Triscuit
200 g à 225 g
Au choix
2/5 $



Ketchup Heinz
750 ml à 1 litre
Au choix
3,99 $ ch.



Tourtière 8 po maison
Surgelée
1 $ de rabais



Fromage Montboisié
10,39 $ /lb



Soupe Habitant
796 ml
Au choix
4/5 $



Fromage Ficello Black Diamond
16 x 21 g
Au choix
6,49 $ ch.



Croustilles ondulées Yum Yum
220 g
Au choix
2/4 $



Sauce à spaghetti à la viande maison
1 litre
Surgelée
2 $ de rabais



Pain Country Harvest et Vitalité
675 g
Au choix
PRIX EN MAGASIN



Gaufres surgelées Eggo
280 g
Au choix
1,99 $ ch.



Fromage Saputo
300 g
Cheddar et mozzarella
3,99 $ ch.



Pizza surgelée Delissio
654 g à 927 g
Au choix
4,99 $ ch.



Pain baguette Ciabatta Compliments
325 g
Cuit sur place
1,99 $



Beurre d'arachides Kraft
500 g
Au choix
2,99 $



Sauce VH
455 ml
Au choix
2,99 $ ch.



Biscuits Dare Whippet
300 g à 343 g
Au choix
2/5 $ ch.



Fromage Boursin
150 g
Au choix
3,99 $



Sirop d'érable
540 ml
Clair et extra-clair
5,99 $



Sauce St-Hubert
398 ml
Au choix
3/4,98 $



Gruau Compliments
348 g à 430 g
Au choix
1,99 $ ch.



PEPSI ET 7-UP
(incluant diète et saveurs)
6 x 710 ml + taxes et dépôt
2/6 $

SPÉCIAUX VALIDES
Jeu 23 | Ven 24 | Sam 25 | Dim 26 | Lun 27 | Mar 28 | Mer 29
JANVIER 2014

SEULEMENT AU
98, route 235, ANGE-GARDIEN 450 293-6115
(autoroute 10 sortie 55) • www.marcheduvillage.com

3411223

Concours La Voix de l'Est

À gagner

Deux paires de billets pour LES LUNDIS D'HUMOUR CDROLE.CA



Spectacle le lundi 3 février à 20 h au DOOLY'S

Retournez ce coupon d'ici le jeudi 30 janvier, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 283, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4

Concours La Voix de l'Est — JULIEN TREMBLAY ET MARIANA MAZZA

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Question d'habileté : 9 + 9 = _____

Deux gagnants remporteront une paire de billets (valeur unitaire de 20$ du billet), pour le spectacle de Julien Tremblay et Mariana Mazza au Dooly's. Le tirage aura lieu le 30 janvier à 14 h 30 au journal. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Voix de l'Est*, le 31 janvier.

3393082

Concours réservé aux abonnés.
Pour vous abonner : 450 375-4555

Concours La Voix de l'Est

Un *chef* à la maison

Gagnez un repas gastronomique pour 8 dans le confort de votre foyer.

Retournez ce coupon d'ici le vendredi 14 février, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 282, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4



En partenariat avec Chez Plumet M. Philippe Plumet

Concours La Voix de l'Est — Un chef à la maison

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Code postal : _____

Question d'habileté : 8 x 25 = _____

Un gagnant remportera un souper gastronomique pour 8 personnes préparé à son domicile par le chef du restaurant Chez Plumet, M. Philippe Plumet. Le tirage aura lieu le 14 février à 14 h 30 au journal. Le nom du gagnant sera publié dans *La Voix de l'Est*, le samedi 15 février. Le gagnant doit faire le souper, un dimanche, sur le territoire de *La Voix de l'Est avant la fin mai*. Règlements du concours disponibles sur demande à *La Voix de l'Est*.

Pour une chance de plus, participez sur Internet: lavoixdelest.ca

STATUT JURIDIQUE DES ANIMAUX

Un changement réclamé



Dans le Code civil, les animaux sont considérés comme des biens meubles... comme un grille-pain.

LE SOLEIL — Dans le Code civil du Québec, les animaux sont considérés comme des biens meubles, au même titre qu'une chaise ou un grille-pain. Une trentaine de personnalités québécoises demandent une révision de ce statut dans un manifeste que tous les citoyens sont invités à signer.

L'initiative est une collaboration de la SPCA de Montréal, de la blogueuse et auteure en éthique alimentaire Élise Desaulniers et du chercheur en philosophie morale à l'Université McGill Martin Gibert.

Selon Me Sophie Gaillard, avocate et coordonnatrice de campagnes pour le Département de défense des animaux à la SPCA de Montréal, le Code civil assimile le fait de blesser ou de maltraiter un animal à la « détérioration d'un bien ». « Non seulement cette conception de l'animal est-elle moralement douteuse, mais nous croyons qu'elle ne correspond pas à ce que pense la majorité des Québécois », dit-elle.

Le manifeste demande que l'on accorde aux animaux un statut distinct de celui accordé aux objets inanimés, « un statut qui reflète leur capacité à ressentir du plaisir et de la douleur — un statut d'être sensible ».

« Assimiler les animaux à des choses, c'est aussi ignorer l'état actuel des connaissances scientifiques. La capacité animale à ressentir la douleur fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus, du moins en ce qui concerne les vertébrés », écrivent les signataires, parmi lesquels on retrouve Gilles Proulx, Anne Dorval et Julie Snyder.

Le document a pour but de lancer le débat au sein de la population. « On espère aussi que les partis politiques provinciaux prendront position et qu'en fin de compte, ça mènera à un changement », disait Me Gaillard lors d'un entretien téléphonique.

Selon elle, il n'apparaît pas pertinent à ce stade-ci d'en faire une pétition qui serait remise aux autorités, car les positions divergent quant au statut à accorder aux animaux. Le dénominateur commun des signataires est de s'entendre pour dire que le statu quo ne tient plus, mais « le débat reste à faire » sur ce que ce devrait être.

Code civil

Présentement, le Code criminel et pénal (de responsabilité fédérale) régit la cruauté envers les animaux. Le Code civil pourrait quant à lui définir leurs droits.

« Bien sûr, on peut dire simplement que ce sont des êtres sensibles et que ça s'arrête là et ça ne voudrait pas dire grand-chose. Mais on peut aussi leur donner un statut légal plus proche des personnes avec des droits de base et ça aurait un impact sur leur traitement. »

Me Gaillard pense, par exemple, au droit de n'avoir ni faim ni soif et au droit d'exprimer leur comportement naturel. « Dans ce cas, ça pourrait remettre en question les pratiques d'élevage industriel. » « Nous sommes conscients que notre appel se heurte à certaines traditions, à la force de l'habitude et à l'idée que les animaux n'existeraient que pour servir nos intérêts. Mais nous croyons aussi que les mentalités ont évolué et qu'il serait temps d'entreprendre la réforme à la fois juste et légitime qui s'impose », dit le manifeste.

Pour signer le manifeste, se rendre à lesanimauxnesontpasdeschoses.ca.

3397307

Loto-Québec — Résultats des tirages du : 2014-01-22

Lotto 649 : 04 16 18 25 36 40 — 11 compl.
Québec 49 : 07 23 41 42 46 48 — 45 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 50944000-02
Extra 8772575
Lotto 6D : 4 1 3 4 1 2 3 6
Poker : 2♡ 3♢ 9♠ 10♡ R♠
La Quotidienne : 3 764 — 4 2614
Sprint 10 : 15 29 33 34 50
La Poule aux Oeufs d'or : 1 25 000 $ 269106 — 2 50 000 $ 357229 décomposables — 3 100 000 $ 420746
Numéros « Télé » : 020279 — 741827 non décomposables — 850379
Numéro(s) « Votre participant » gagnant(s) : AUCUN — La Poule Plus Numéro boni : 05
Astro : JOUR 12 - MOIS OCTOBRE - ANNÉE 44 - SIGNE SCORPION
Triplex : 03 13 14 33 35
Banco : 01 04 08 16 18 21 22 25 26 30 31 33 38 42 44 54 58 59 60 67

lotoquebec.com/loteries

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SiriusXM

LES RECRUES DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

MOTOR TREND

LE CAMION DE L'ANNÉE

SELON *MOTOR TREND* ®

2014



LE PREMIER CAMION DE L'HISTOIRE À GAGNER DEUX FOIS DE SUITE.

LE NOUVEAU RAM 1500

SXT HEMI[MD] V8 QUAD CAB 4X4 2014

À PARTIR DE :

28 495 $[†]

INCLUANT **8 500 $**[‡] DE REMISE AU COMPTANT,
LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :

162 $[±]

AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS.

- **Moteur HEMI[MD] V8 de 5,7 L offrant une puissance de 395 ch et 407 lb-pi de couple**
- **Roues en aluminium de 17 pouces**
- **Télédéverrouillage**
- **Radio satellite SiriusXM[MC] avec abonnement d'un an**
- **Système Media Centre Uconnect[MC] 3.0**

EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À
7,8 L/100 KM
SUR ROUTE
(36 MPG[Δ])

MEILLEURE ÉCONOMIE D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE AVEC LE MODÈLE RAM HFE 2014

Prix du modèle Ram 1500
Laramie Limited à cabine d'équipe 2014
avec marchepieds montré : 53 945 $**



De vraies bonnes affaires. En temps réel.

Visitez le **www.camionram.ca/offres** pour obtenir des renseignements sur les offres spéciales, les incitatifs et les stocks du concessionnaire le plus près de chez vous*.

LE COURAGE · LA LÉGENDE

RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : **, †, ‡, ±. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 7 et le 31 janvier 2014 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ** Modèle Ram 1500 Laramie Limited à cabine d'équipe 2014 avec marchepieds montré (DS6R98 + 26M + MRA). Le prix de 53 945 $ inclut une remise au comptant de 8 500 $. † Le prix d'achat s'applique au Ram 1500 SXT HEMI[MD] V8 Quad Cab 4X4 2014 (DS6L41 + 25A + AGR) : 28 495 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. ‡ Une remise au comptant est offerte sur la plupart des modèles neufs 2014 (Ram 1500 2014 sélectionnés : 8 500 $). Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. La remise de 8 500 $ est applicable aux modèles Ram 1500 2014 sélectionnés (à l'exception des modèles Ram 1500 à cabine simple 4X2 et 4X4 2014, qui se qualifient pour une remise de 7 000 $). Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 4,29 % jusqu'à 96 mois sur tous les modèles Ram 2014 est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement Auto TD. Exemple : Ram 1500 SXT HEMI[MD] V8 Quad Cab 4X4 2014 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **28 495 $** (incluant une remise au comptant de 8 500 $), financé à un taux de 4,29 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 161,94 $, des frais de crédit de 5 188,52 $ et une obligation totale de 33 683,52 $. Δ Affirmation basée sur la segmentation d'*Automotive News*. Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2014* de Ressources naturelles Canada (RNCan). 7,8 L/100 km (36 mpg) sur route et 11,4 L/100 km (25 mpg) en ville pour le modèle Ram HFE 2014 avec moteur V6 de 3,6 L à transmission à 8 vitesses 4X2. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. * De vraies bonnes affaires. En temps réel. Utilisez votre appareil mobile pour construire le modèle de votre choix et en obtenir le prix. [MD] Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. [MD] HEMI est une marque déposée de Chrysler Group LLC. [MC] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. [MC] Uconnect est une marque de commerce de Chrysler Group LLC. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge • RAM**

COMMISSION CHARBONNEAU

La ministre Zakaïb sur la sellette

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Profondément embarrassée, l'ex-dirigeante du Fonds de solidarité FTQ, Élaine Zakaïb, aujourd'hui ministre péquiste, avait appris à son patron Michel Arsenault que la FTQ-Construction bloquait systématiquement dans la région de Montréal les projets susceptibles de faire ombrage à Tony Accurso.

Placée sur la sellette hier, après la divulgation d'une conversation téléphonique avec M. Arsenault au printemps 2009, la ministre Zakaïb a martelé n'avoir aucunement l'intention de démissionner, un geste que venait de réclamer Lise Thériault, ex-ministre libérale du Travail.

En point de presse, la ministre a soutenu qu'elle avait indiqué à M. Arsenault qu'elle avait mis fin à cette pratique, qui n'avait duré que quelques mois. Dans la conversation diffusée, toutefois, Mme Zakaïb expliquait plutôt au président Arsenault pourquoi elle ne pourrait lui donner une liste de projets de construction pour Montréal, comme il le lui demandait.

« Attends j'va fermer ma porte parce que c'est sûr qu'on sortira jamais ça public là », lance-t-elle au début de la conversation qui s'est tenue le 9 mars 2009. « Je veux que tu saches que tout ce qui avait été présenté autour de Montréal, que ce soit Montérégie, Laval, Montréal-Est ou Ouest, qui pouvait d'une manière ou d'une autre avoir, pis des fois là y étiraient l'élastique en bibitte là, de la compétition avec Accurso, y ont été bloqués pis on n'a pas pu les faire » dira-t-elle.

En point de presse, elle a précisé que la FTQ-Construction, dirigée alors par Jean Lavallée, stoppait le cheminement des projets qui faisaient concurrence aux entreprises de Tony Accurso en ne participant pas aux vérifications diligentes prévues. « Il n'y a rien d'illégal, aucun employé du fonds n'a posé de geste illégal », insiste-t-elle.

« C'est une complice »

Pour Lise Thériault, cette attitude est incompatible avec le rôle d'un ministre du gouvernement. « Elle a fermé les yeux, elle n'est pas digne d'occuper la fonction de ministre ». Mme Zakaïb, présidente des Fonds régionaux du Fonds de solidarité, « c'est une complice, elle a fermé les yeux sur la collusion, elle n'a pas le choix de démissionner, Mme Marois doit la relever de ses fonctions ». Avec ses fonctions actuelles, Mme Zakaïb a accès aux fonds de développement d'Investissement Québec, « est-ce que ce sera un bar ouvert réservé aux amis du PQ? » a lancé la libérale.

Pour Christian Dubé, de la Coalition avenir Québec, Mme Marois devrait immédiatement relever de ses fonctions la ministre Zakaïb. Il n'est pas d'accord avec celle-ci qui soutient qu'il n'y a rien d'illégal dans cette situation. Le Fonds bénéficie de généreuses concessions fiscales, les fonds publics sont en jeux et il est inacceptable que des firmes aient été privées d'un accès équitable au financement du Fonds.

« Je trouve incroyable que Mme Thériault ait le culot de demander ma démission, comme ministre elle avait voté 11 fois contre une commission d'enquête » a lancé Mme Zakaïb en point de presse. En soirée, le gouvernement a plutôt envoyé son collègue Pierre Duchesne donner des entrevues à la place de Mme Zakaïb.

Après avoir voulu se contenter d'un communiqué de presse, en toute fin de journée, elle a consenti à un point de presse. Pour elle la situation qu'elle avait révélée à Michel Arsenault « n'a duré qu'une courte période de temps », « que quelques mois », précisera-t-elle par la suite. Elle indique qu'à son souvenir « deux ou trois projets » avaient été ainsi « détournés » par la FTQ-Construction qui avait fait arrêter l'étude de ces dossiers. « Ce n'était pas à la FTQ d'intervenir dans ce processus et dès que j'en ai eu connaissance, j'y ai mis fin » a-t-elle affirmé, soulignant que ce problème datait de la période où Henri Massé dirigeait la FTQ. « J'ai toujours agi dans le meilleur intérêt du Fonds de solidarité, des épargnants », a dit celle qui a dirigé les Fonds régionaux pendant huit ans.

Pas de « deal », dit le PQ

Plus tôt, son collègue Stéphane Bédard avait répliqué aux attaques du PLQ et de la CAQ sur le « deal » qui existait entre Claude Blanchet et la FTQ, selon Michel Arsenault. Pas question de demander que le conjoint de Pauline Marois témoigne devant la commission Charbonneau, comme le réclament le PLQ et la CAQ. Mme Marois est « inébranlable » et la population devrait être totalement rassurée par la dénégation de « la dame de béton », a martelé le ministre Bédard.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Placée sur la sellette hier, la ministre Élaine Zakaïb a martelé n'avoir aucunement l'intention de démissionner, un geste que venait de réclamer Lise Thériault, ex-ministre libérale du Travail.

Depuis le début de la semaine, les liens entre la FTQ et le Parti québécois sont au centre de la commission Charbonneau.

Dans l'échange téléphonique capté par l'enquête Diligence, Michel Arsenault, qui était alors président de la FTQ, avait enjoint sa collègue Zakaïb à se taire sur le stratagème qui avantageait Accurso. « Je ne veux pas ça, pis ne parle de ça à personne pour l'instant », avait ordonné M. Arsenault, et Mme Zakaïb le lui avait promis

« Si ça vient sur le sujet, Élaine, j'me cacherai pas de Tony Accurso. On a fait des rendements de 15 et 20 % par année avec lui depuis le début » lance-t-il.

Dans cette même conversation captée par la police, Mme Zakaïb confiera à M. Arsenault avoir parlé à Jocelyn Dupuis, l'ancien directeur général de la FTQ-Construction, qui défrayait la manchette à l'époque en raison de ses allocations de dépenses faramineuses.

« Quand il est parti, il était venu me voir pis y m'a dit qu'y partait pour une histoire de compte de dépenses pis y a dit que si jamais ça sortait qu'y était pour entraîner Johnny Lavallée avec lui, il savait des affaires sur SOLIM pis sur Tony Accurso. Je suis entrée dans aucun détail. J'ai pas posé aucune question, parce le moins j'en sais le mieux j'me sens » avait laissé tomber la future ministre. « À l'époque, il y avait des gens qui s'opposaient dans la structure syndicale, c'est pour ça que j'ai dit : moins j'en sais, mieux je me porte'. Je ne voulais pas rentrer dans cette opposition entre Jocelyn Dupuis et Johnny Lavallée » a-t-elle expliqué hier.

Traitement royal pour Jean Lavallée

Tony Accurso lui aurait payé 27 voyages en 10 ans

DAPHNÉ CAMERON
La Presse

3398122
L'ÉQUIPE
VAN DOORN
Agence immobilière • Courtiers immobiliers
Karine Gendron 450 521-2864
Tony Van Doorn 450 531-6709
Luce Lavertière 450 375-3259
• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession
Pour un résultat à votre image, APPELEZ-NOUS !
450 531-6709
Visitez notre site : www.equipevandoorn.com

L'entrepreneur Tony Accurso n'a pas seulement payé une poignée de séjours sur son yacht à Jean Lavallée, l'ancien président de la FTQ-Construction. Il lui a aussi offert de nombreuses vacances au soleil et même trois cures « d'amaigrissement » en Allemagne.

C'est un véritable album de voyage qui a été montré hier à la commission Charbonneau, où Lavallée a poursuivi son témoignage. Le procureur Cainnech Lussiaà-Berdou a indiqué que la Commission avait environ 110 photos en sa possession.

Robert Abdallah, cadre chez Hydro-Québec jusqu'en 2003 puis DG de la Ville de Montréal, apparaît sur plusieurs clichés. L'ancien directeur général de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, et son prédécesseur Yves Paré aussi. Les dirigeants syndicaux Louis Bolduc, Eddy Brandone et Rénald Grondin ont participé à certains voyages. Tout comme le maire déchu de Mascouche, Richard Marcotte, et l'entrepreneur Normand Trudel.

Les portraits des protagonistes, torse nu la plupart du temps, ont notamment été croqués aux Bahamas, à la Barbade, à Hawaï ou à Walt Disney.

Tony Accurso, « un frère »

Tony Accurso, décrit comme un « frère » par Lavallée, défrayait presque tout le temps la note.

Jean Lavallée a eu beaucoup de mal à identifier les dates et lieux des voyages. Selon son évaluation, Tony Accurso lui a payé une vingtaine de voyages au cours des 15 dernières années, dont 5 ou 6 sur le fameux Touch. Il payait aussi pour son épouse et parfois pour ses neveux et nièces.

Or, un croisement des dates auxquelles Lavallée et Accurso ont passé les douanes, effectué par la Commission, suggère qu'ils ont plutôt fait 27 voyages ensemble entre 2001 et 2010.

Accurso a-t-il reçu un retour d'ascenseur ? « Pas besoin d'échanger des faveurs, c'est un ami », a répondu Lavallée, visiblement irrité. « Quand on connaît Tony Accurso, on sait que c'est un homme au coeur large. »

Conscient du prix des voyages, Lavallée a déjà remercié Accurso en lui offrant des bouteilles de cognac à 2000 $. Il lui arrivait par ailleurs de prendre la facture lorsqu'ils mangeaient au restaurant.

Jean Lavallée n'est jamais retourné sur le bateau après la crise médiatique qui a secoué la FTQ-Construction. « Je ne suis pas retourné pour ne pas être critiqué », a-t-il déclaré, admettant du même souffle qu'il n'a jamais été réinvité par son ami.

Questionné sur la nature de ses voyages d'amaigrissement en Allemagne, Lavallée a répondu : « Tu bois de l'eau, de l'eau et rien que de l'eau... J'ai perdu 25 livres ! »

Un autre entrepreneur, Jean-Marc Baronet de Grues Guay, lui a aussi payé le transport pour participer à un voyage de pêche à Rapid Lake, un endroit seulement accessible en avion ou en hélicoptère.

Puis, à la fin de la journée, le témoin a commencé à manifester son mécontentement par rapport à son passage à la commission Charbonneau. « Je ne suis pas un menteur, c'est la vérité », a-t-il lancé. « On a l'air de me traiter comme un bum, je ne suis pas un bum », a-t-il plaidé à la juge France Charbonneau. « J'ai travaillé toute ma vie, madame. »

Ce à quoi le commissaire Renaud Lachance a répondu : « Vous avez pris quelques vacances quand même ! »

Lavallée se contredit dans l'affaire des « danseuses à gogo »

Avant de montrer le diaporama des photos de voyage, la Commission est revenue sur l'affaire Dix-35, un bar d'effeuilleuses à Carignan appartenant à Ronald Beaulieu, un proche des Hells Angels.

Dans ce dossier, la SOLIM (le bras immobilier de la FTQ-Construction) avait autorisé un prêt hypothécaire de 1,1 million pour l'achat des terrains autour d'un bar d'effeuilleuses.

Dans les faits, cet argent aiderait Beaulieu à acheter le local du bar de danseuses à gogo qu'il louait déjà. Cette transaction a finalement échoué, mais l'affaire a suscité la controverse lorsqu'elle a été médiatisée.

Contrairement à ce que l'écoute électronique présentée à la Commission indique, Lavallée soutient qu'il n'a pas « poussé » ce dossier à la SOLIM afin qu'il obtienne du financement.



PHOTO TIRÉE D'UNE IMAGE VIDÉO, LA PRESSE

« Quand on connaît Tony Accurso, on sait que c'est un homme au coeur large », a déclaré hier l'ancien président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée, à la commission Charbonneau.

DERAGON HONDA

L'ÉVÉNEMENT

0 $ COMPTANT

CIVIC DX 2014
EN LOCATION

0 $ | 88 $*
Aux deux semaines
pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation inclus

Financement à l'achat
0,99 %**



CIVIC
La voiture la plus vendue au pays pour la 16e année consécutive.

0 $ | 147 $*
Aux deux semaines
pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation
et taxe A/C inclus

Financement à l'achat
0,99 %** sur 24 mois

CR-V LX 2014
EN LOCATION



Nous avons 25 modèles 2013 à liquider. Jusqu'à 5 000 $ DE RABAIS.

441, rue Principale, Cowansville • 450 266-0101

WWW.DERAGONHONDA.COM

HONDA

*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve/le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf (modèle FB2E2EEX / RM3H3EES). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $/1 695 $ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et ceux du fournisseur de services utilisés à cette fin (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 17 185 $/27 785 $, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus (lorsque applicable). **Cette offre est faite par Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. L'offre de financement à l'achat porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve/le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf. À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses), un montant de 20 000 $ financé au taux de crédit de 0,99 % sur 24 mois donne des mensualités de 841,95 $ pour des frais de crédit de 206,80 $ (incluant les frais liés à l'enregistrement auprès du RDPRM) et une obligation totale de 20 206,80 $. Aucun versement comptant n'est requis. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †De 1998 à 2013 inclusivement, selon l'AIAMC.

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

POUR DES RÉSULTATS...
lors de vos transactions immobilières

BERNARD EST LÀ !



BERNARD ROUSSELLE Courtier immobilier
Cell.: 450 521.7211
bernardrousselle.ca
ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
3288352

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1948
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Joanie Normandin, de Granby;
Stéphane Provencher, de Bromont;
Pierrette Trudeau Schirch, de Granby;
Jos Schirch, de Granby;
Julie Maynard, de St-Paul d'Abbotsford;
Georges Laguë, de Cowansville;
Pierrette Trudeau, de Granby;
Jos Schirch, de Granby;
Manon Rondeau, de Waterloo.

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON MODULAIRE démolie, reconstruite et agrandie, look contemporain UNIQUE. S.-sol pleine hauteur, prête à aménager. terrain 15,000 pi.ca. intime donnant sur une belle forêt. Très beau secteur résidentiel de Roxton Pond, à 5 min. de Granby par le chemin Choinière. C'est la seule maison mod. du quartier. Une maison neuve pour seulement 169,000$! Poss. d'échange avec terrain ou maison à rénover.
Inf.: 450-770-0887

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

1½, 340$ /MOIS
Libre 1er fév, chauffé, meublé, 26 ST-JOSEPH voisin du CEGEP. 450-521-2929

469 Duvernay, petit 2½ avec chambre fermée, au demi sous-sol à 375$/mois et au 1er étage à 425$, semi-meublés, chauffés, éclairés. Bonne références obligatoires. Libre imm. Pas de chien. 450-770-0887.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½, 4½, 5½ libres juillet; 4½ libre imm.; 5½ libres 1er mars. Près des services et du nouveau CHSLD rue Godue. Cour arrière. Conciergerie. Tranquille. Sécuritaire. Références.
450-578-0963 **Placemasse.ca**

3½ à 430$ semi-meublé. 4½ à 530$
Situés BOUL. FORTIN, libres imm.
Pierre au 514-262-6124

4½ au 1er plancher et 3e étage, pour les 50 ans +. Libres & mars. Références et enquête de crédit. Personnes tranquilles. 450-375-4872

★ AVEC ASCENSEUR
GRANDS 3½, 4½, 5½ ★
Très bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-lunch, remise int., gr. balcon. **Faut voir!**
Info: 450-378-3193

CONDO NEUF 4½ spacieux, A/C, construction haut de gamme, remise ext. Secteur Quévilllon, à partir de 965$/mois. 450-830-0246.

166 LOCAUX À LOUER

Bureaux à louer
280 pi.ca., disponible 1er janv. 2014, édifice professionnel récent. Stationnement, endroit très passant. 177 rue Denison Est, Granby secteur Mont Sacré-Coeur.
450 777-6524 ☎ 450-372-9033

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts, TPS/TVQ, saisie, etc. **Refaites votre crédit !**
Parlons-en: 1-888-371-0661

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?
Nous pouvons vous aider.
- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559
(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

253 TROUVÉ

Paire de lunette à monture noire et brune, avec foyers progressifs, trouvée le vendredi 17 janvier, sur la rue Reynolds près de Bourget.
450-375-3710

301 DIVERS ARTICLES

RÉFRIGÉRATEURS, poêles, laveuses, sécheuses, congélateurs. Avec bonne garantie. Aussi meubles usagés et antiques.
Entreprise J. Pontbriand, 450-372-2450

351 ESCORTES

A1 ROMANCE ENR.
NOUVEAUX PRIX / MASSAGE
7/7 - 24/24. Reçoit & se déplace.
Extra discrétion. **Engageons. 450-405-4902**

CHELSEE 25 ans, nouvelle, endroit discret, étudiante, bonne réputation. 7/7
Pas d'extra dans les prix. 450-204-0974

SARA Plaisirs assurés. Sans extra et sans limites. Je fais tout. Couple, H, F. Ouvert de 9 h a.m. jusqu'à minuit. 450-521-7039

SOPHIE EST LÀ POUR TOI.
40 G DE POITRINE. HOMME DISPONIBLE.
À partir de 7 h a.m. ☎ 450-521-7809

VANESSA 28 ans, petites fesses bombées, 36B, cheveux bruns, se déplace et reçoit avec discrétion. Fétiche. Info: 450-525-6878

353 MASSAGES

Sandra 450-577-5898
Du lundi au samedi, de 10 h à minuit

TAMMY NOUVELLE
Je vous reçois pour votre plaisir. Satisfaction garantie. DD poitrine. 450-330-1955

403 SERVICES OFFERTS

Offre de service pour le DÉMARRAGE D'AUTO, 12 volts. Service rapide.
Inf.: Mario : 450-577-4203

403 SERVICES OFFERTS

REMBOURRAGE ET RESTAURATION de MEUBLES. 450-330-0472

404 COURS

GYMNASTIQUE THÉRAPEUTIQUE DOUCE
Idéal pour soulager tensions musc., maux de dos, stress, arthrite. Début 29 janv. (quelques places de soir). Inscriptions, ☎ 450-375-3194

405 GARDERIES

Garderie en milieu familial à 7$, j'ai 14 ans d'expérience, 1 place disponible imm.
Manon, 450-469-2289 St-Paul d'Abbotsford.

GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL à Waterloo à 7$ / jour, 1 place disponible LE 27 JANVIER, pour enfant de 0-5 ans. 450-539-4982

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

Massage suédois
SYLVIE 450-521-4362

451 PERSONNEL DEMANDÉ

COUTURIÈRE demandée pour menues altérations (bord de pantalon et pose de fermoir) chez un Nettoyeur à Granby. 450-375-0232

DÉPANNEUR CARREFOUR 74
2000, boul. Pierre-Laporte à Bromont
recherche
CAISSIER(E)
d'âge mature, avec expérience de dépanneur, pour 33 à 35 h semaine, du mardi au mercredi de 14h30 à 19h, jeudi au samedi de 14h à 22h.
Réal ou Charles-Antoine, 450-534-1999

FAMILIPRIX FARNHAM
recherche A.T.P.
avec expérience, pour travail de jour, soir et fin de semaine. Équipe jeune et dynamique.
Apportez votre CV au 455 Meigs à Farnham, demandez Nancy ou Alexandre. 450-293-7455

MÉCANICIEN recherché pour véhicules lourds et machinerie lourde, avec expérience. Envoyer votre CV par fax: 450-375-0695 ou par courriel: excavation@rogerdionetfils.com

NUANCE COIFFURE recherche COIFFEUSE avec expérience, pour location de chaise.
Chantal ou Marie-France, 450-991-3225

SERVEUSES ET CUISINIER(ÈRE)S
A TEMPS PLEIN, Pour nouveau resto déjeuner à Bromont: le **TITOEUF.** Se présenter avec CV au 1215, rue Shefford, Bromont, de 9h à 15h.

Chef d'équipe - Services après sinistre

15,00 $/h
40 heures par semaine
Granby et les environs

Pour soumettre votre candidature :

www.groupeSMR.com

Téléc. : 514 524-8538

Les services d'entretien d'immeubles P.M. (2013)

451 PERSONNEL DEMANDÉ

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Petite résidence chaleureuse hébergeant 12 personnes âgées atteintes d'Alzheimer est à la recherche d'une personne fiable avec expérience, désirant joindre son équipe dynamique. À temps complet de soir.
FAIRE PARVENIR C.V. AU
320 St-Hubert à Granby J2G 5N5
ou fax : 450-776-5922

INOTEC
est à la recherche de
EXPÉDITEUR / EMBALLEUR
Bilingue, bonne forme physique, polyvalence responsable, autonome et débrouillard, pour usine de fabrication de mobiliers de bureau. Inspecter et emballer meubles, charger camions, réception des marchandises, autres tâches connexes.
Début 3 février.
Salaire compétitif selon expérience.
Assurances collectives.
Poste de jour du lundi au vendredi.
Se présenter avec CV et/ou remplir une demande d'emploi chez **Inotec Industries** au 1010, Racine, Farnham de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30.
Ou faire parvenir par télécopieur au 450 293-0365 ou par courriel emplois@inotec.ca

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS

À GRANBY

POUR DISTRIBUER LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

Parcours # 260
Pour les rues : Témiscamingue, Thurso, Terrebonne, de 675 à 700.

Parcours # 267
Pour les rues : Desjardins, de 565 à 620, Tadoussac et Tracy.

Parcours # 269
Pour les rues : Monty de 540 à 575, Taschereau, Témiscouata et Trois-Pistoles.

Laissez vos coordonnées au 450-375-4555 boîte vocale 529

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

Waterloo PARTENAIRE DE VIE
417 De La Cour Waterloo (Québec) Canada / J0E 2N0
Service du greffe
TÉL : 450 / 539-2282
FAX : 450 / 539-3257

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-adjointe de la susdite municipalité que :
Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2014, le Conseil municipal de la Ville de Waterloo a adopté le règlement suivant :
13-744-18 : «Règlement sur la tarification pour 2014»
Que ce règlement est présentement déposé au service du greffe de la Ville de Waterloo, 417, rue de la Cour où toute personne intéressée peut en prendre connaissance de 8H30 à 16H30 du lundi au jeudi et de 8H à midi le vendredi.
Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.
DONNÉ à Waterloo, ce 20 janvier 2014
Suzanne Simard
Greffière-adjointe

Waterloo PARTENAIRE DE VIE
417 De La Cour Waterloo (Québec) Canada / J0E 2N0
Service du greffe
TÉL : 450 / 539-2282
FAX : 450 / 539-3257

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-adjointe de la susdite municipalité que :
Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2014, le Conseil municipal de la Ville de Waterloo a adopté le règlement suivant :
13-750-18 : «Règlement sur l'imposition de taxes et de compensation pour 2014»
Que ce règlement est présentement déposé au service du greffe de la Ville de Waterloo, 417, rue de la Cour où toute personne intéressée peut en prendre connaissance de 8H30 à 16H30 du lundi au jeudi et de 8H à midi le vendredi.
Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.
DONNÉ à Waterloo, ce 20 janvier 2014
Suzanne Simard
Greffière-adjointe

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.

FONDATION NEUROTRAUMA MARIE-ROBERT

www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

501 AUTOMOBILES

Roxton Pièces d'auto inc.
Achetons véhicules
VENTE DE PIÈCES NEUVES et USAGÉES

Nous payons les taxes!*

Lundi au vendredi: de 8 h à 17 h
Horaire hivernal: FERMÉ le samedi

232, route 139 (ch. Roxton), Granby 450 777-3113

*Certaines conditions s'appliquent.

BEAUPRÉ GRONDIN
Mme Constance - *1931-2014*

AVIS DE DÉCÈS



Au CSSS de la Haute Yamaska, le 21 janvier 2014, à l'âge de 82 ans est décédée madame Constance Beaupré, épouse de feu Clément Grondin de Thetford Mines et conjointe de feu Armand Rouleau.
Elle laisse dans le deuil son fils Daniel Grondin (Guylaine Allard), ses petits-enfants : Stéphanie (Maxime Rivard), Catherine (Jonathan Rivard), Philippe, Vincent, Carol-Anne et son arrière-petite-fille Léonie. Elle était la soeur de Jeanne (Maurice Barbin), Thérèse (feu André Léveillé), feu Laurette (feu Robert Lachance), feu Marcel (France Lambert), Gisèle (feu Gérard Langlois), feu Denise (feu Ronald Larochelle), feu André (Annie Plourde), feu Jean-Paul.
Elle laisse également ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille accueillera le dimanche 26 janvier à compter de 8 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY. Une célébration en mémoire à la vie se tiendra ce même dimanche à 11 h en la chapelle du complexe, suivie de la crémation au crématorium du même endroit. En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Les formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BÉLANGER GRÉGOIRE
Mme Madeleine - *1921-2014*

AVIS DE DÉCÈS



Au Foyer Farnham, le 21 janvier 2014 à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Madeleine Grégoire, épouse de feu Omer Boulanger, demeurant à Farnham.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Yvon Barabey), Gilles (Francine Cadieux) et Claude (Lucie Choinière). Elle laisse également ses petits-enfants, Josée et Alain Ouellette, Denis, Mario, François, Marie-Ève, Jean-Marc Boulanger et leurs conjoints (es), ses 14 arrière-petits-enfants, ses soeurs, Yolande et Claire (feu Roger Comeau) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
Selon ses volontés, Mme Boulanger ne sera pas exposée. Sous la direction du salon funéraire DÉSOURDY INC., FARNHAM. Les funérailles auront lieu le samedi 25 janvier à 11h en l'église St-Romuald, suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham. À noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10h afin de recevoir vos témoignages de sympathie.

Désourdy
salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

FRANCOEUR BOUTHILLIER
Mme Adèle (Adélaïde) - *1930-2014*

AVIS DE DÉCÈS



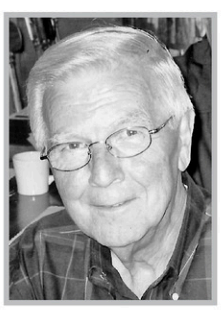
Paisiblement au Diapason, le lundi 13 janvier 2014, à l'âge de 83 ans est décédée Mme Adèle Francoeur, épouse de Roger Bouthillier, demeurant à Granby et autrefois de Roxton Falls.
Les funérailles auront lieu le samedi 25 janvier 2014. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Raymond Girardot Inc. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls où le service sera célébré à 11 h. Les heures de visites sont vendredi de 19 h à 22 h et le samedi, jour de funérailles, ouverture à 9 h.
Elle laisse dans le deuil son époux Roger, ses enfants : Isabelle (Douglas), Michel (Nancy), Diane (Alain), Louis (Johanne), Benoit; ses petits-enfants : Raphaël, Danaë, Thomas, Robin, Antoine, Renaud, Julien, Camille, Amilie, Jenny, Zoé, Eloïse, ainsi que ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses cousins, cousines, neveux et nièces de même que plusieurs parents et amis.

Un gros Merci à Louise, Lucienne et Gérard pour leurs présences et soutiens. La famille de Mme Francoeur désire remercier tout le personnel de la maison au Diapason pour tout l'amour et les bons soins prodigués à Adèle. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison au Diapason, des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire.

Résidence funéraire Raymond Girardot Inc.
237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@cooptel.qc.ca

HARBEC
M. Henri - *1929-2014*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement, au Centre d'hébergement Gérard Harbec, le 16 janvier 2014, à l'âge de 84 ans est décédé M. Henri Harbec, époux de Mme Pauline Plouffe demeurant à Farnham.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Janelle (Claude), Denis, Patricia (François) et ses petits-enfants : Jan-Nicholas, Vanessa, Dominic et Benjamin. Il laisse également son frère Jean-Marie (Louise), ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et autres parents et amis.
La famille vous accueillera le dimanche 26 janvier à 19 h au salon funéraire Désourdy Inc., 1500, rue St-Paul Nord à Farnham. Les funérailles auront lieu le lundi 27 janvier à 14 h en l'église St-Romuald, suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Brigide-d'Iberville. Les heures des visites sont dimanche de 19 h à 22 h et lundi, ouverture à 13 h. La famille désire remercier sincèrement tout le personnel du Foyer Farnham, du Centre d'hébergement Gérard Harbec ainsi que le Dre Hill pour les bons soins prodigués à M. Harbec. Des dons en sa mémoire à la Fondation Les Foyers Farnham seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon ou au www.fondationfoyersfarnham.org

Désourdy
salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

BROUILLETTE VADNAIS
Mme Huguette - *1930-2014*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Granby, le 21 janvier 2014, à l'âge de 83 ans est décédée Mme Huguette Vadnais, épouse de René Brouillette, demeurant à l'Ange-Gardien.
Elle était la fille de feu Félix Vadnais et de feu Marie-Anne Dumas. Elle était la mère de Claudette (Alain Martel), Céline (Daniel Dufresne), feu André, Robert (Diane Courtemanche), Claude, Michelle (Daniel Dion) et de feu France, la grand-mère de Patrick, Marc-André, Dominic, Anne-Marie, Véronique, Nadia, Mathieu, Karine, Frédéric, Amélie, Cynthia, Jenna-Lyne, Pascal, Olivier et feu Marie-Pier et l'arrière-grand-mère de 10 arrière-petits-enfants.
Elle était la soeur de feu Laurence (feu Arthur Lapalme), feu Normand (feu Laurette Choquette), feu Marcel (feu Thérèse Lalumière), feu Thérèse (feu Adrien Paquette), Denise, Gaétane (feu Paul-Émile Bérard), Jean-Luc (feu Huguette Faust) et Réal (Thérèse Vaillancourt).
Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents, amis et en particulier sa grande amie Thérèse Viens.
Selon ses volontés, Mme Brouillette ne sera pas exposée. Sous la direction du salon funéraire Désourdy Inc. 1500, rue St-Paul Nord à Farnham. Les Funérailles auront lieu le samedi 25 janvier à 11 heures en l'église de l'Ange-Gardien. À noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10 heures afin de recevoir les témoignages de sympathie.
Des dons en sa mémoire à la Fondation du Centre hospitalier de Granby seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles à l'église ou au www.fondationchg.org

Désourdy
salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

MICHAUD
Mme Nicole - *1948-2014*

AVIS DE DÉCÈS

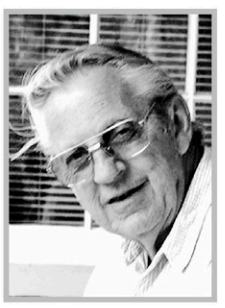


À Bromont, le 17 janvier 2014, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Nicole Michaud, épouse de M. Marc Vigneault, demeurant à Shefford.
Elle laisse dans le deuil outre son époux Marc, ses enfants: Geneviève Michaud-Vigneault et Simon Langlois, sa belle-fille Geneviève, ses petits-enfants Arnaud et Sam, sa filleule Mélanie, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier spécialement le personnel de la Maison Au Diapason pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 25 janvier à compter de 14h30, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Une célébration en mémoire à la vie se tiendra ce même samedi 25 janvier à 16h30, en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière de Matane.
En guise de sympathie, un don à la Fondation Au Diapason ou à la Fondation Québécoise du Cancer serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

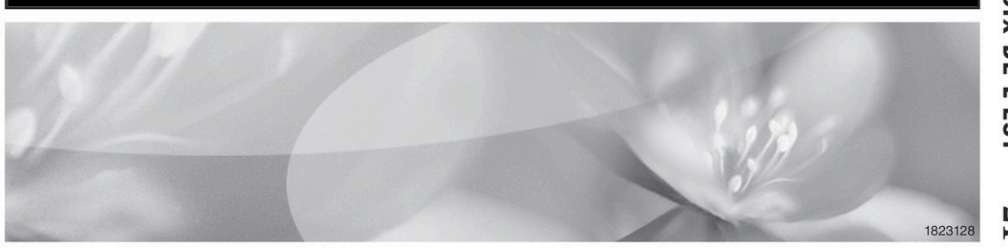
PAGE
M. Ralph - *1939-2014*

AVIS DE DÉCÈS



À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 17 janvier 2014, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Ralph Page, époux depuis 55 ans à madame Louise St-Germain, demeurant à Waterloo.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Michel, Karoll (Philip Tétreault), Line (Michel Morin), Richard (Mireille Grenier), Cathie (feu Serge Desgens), Robert, ses 5 petits-enfants, ses 4 arrière-petits-enfants, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier Dr Elizabeth Racine et Dr Robert St-Onge, ainsi que le personnel du 2e étage de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins pour les bons soins prodigués à monsieur Page.
La famille désire remercier Dr Elizabeth Racine, Dr Robert St-Onge, le personnel du 2e étage de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, le CLSC de Waterloo et le Centre de bénévoles de Waterloo pour les bons soins prodigués à monsieur Page.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraire Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie AU SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le vendredi 24 janvier 2014 de 19h à 21h, ainsi que le samedi 25 janvier 2014, jour des funérailles, à compter de 9h, suivis de la célébration de la parole à 11h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de Knowlton à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à une fondation de recherche sur le cancer, la Maison Diapason de Bromont et l'Hôpital BMP de Cowansville serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.



MOTS MYSTÈRES

MM4096

MONTAGNE - Un mot de 7 lettres

ABRUPTE
ACTEE
ADRET
AIRELLE
ALPES
ANDES
ARETE
ARNICA
AROSA
ARREE
ATLAS
BORNES
BURON
COL
DENT
DUNE
EIFEL
ELEVEE
EMINENCE
EPERON
ESCARPE
ESTEREL
ETNA
ETRIER
EVEREST
FRANE
GLACE
GORGE
IDA
LARCHE
LHOTSE
MELEZE
NEIGE
NEPAL
NILGIRI
OETA
OISANS
OTZTAL
PELEE
PIC
PIED
PILATE
PUY
RAVIN
REFUGE
RELIEF
RIF
SINAI
SKI
TAUERN
TENDE
TERTRE
TIBET
TOLIMA
TREK
UHURU
VAL
ZERMATT

E	Y	G	L	A	C	E	L	L	E	R	I	A	T	A
V	E	U	N	O	R	E	P	E	L	E	E	C	N	S
E	E	T	P	U	R	B	A	R	L	E	F	I	E	P
R	E	R	C	I	P	P	L	E	A	U	E	N	D	T
E	A	E	T	A	L	I	P	T	V	C	R	R	T	E
S	N	I	D	H	E	E	E	S	N	O	S	A	T	E
T	D	R	O	A	E	D	S	E	B	L	M	E	R	R
A	E	T	T	V	U	I	N	U	S	R	B	G	E	R
T	S	E	E	N	N	I	R	E	E	I	E	U	K	A
E	O	L	E	A	M	O	T	Z	T	A	L	F	N	T
G	E	G	I	E	N	A	R	F	O	E	A	E	I	L
R	I	F	L	E	U	F	E	I	L	E	R	R	V	A
O	N	E	P	E	S	N	A	S	I	O	C	T	A	S
G	Z	A	R	O	S	A	I	K	M	U	H	U	R	U
E	L	N	I	L	G	I	R	I	A	R	E	T	E	E

Solution du dernier problème: **DEMELANT**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Évident – Allure du cheval.
2 Service religieux – Partie postérieure.
3 Col français – Écussonner.
4 Petit récipient – Contrôlés.
5 In naturalibus – Opération postale – Prêtresse d'Héra.
6 Analysent – Coule en Afrique.
7 Pénuries.
8 Bouc – Élévation.
9 Dans le vin rouge – Étoffe tricotée.
10 Courte mélodie – Fruit à coque.
11 Produite par l'huître – Écrivent.
12 Parlement d'Israël – Grivoise.

Verticalement

1 Partie du bras – Char de combat.
2 Pardonne – Reptile carnivore.
3 Nonchalance – Ville de France.
4 Exister – Plateaux de jeu.
5 Séduisantes.
6 Écorce moulue – Concret.
7 Bruit de cloche.
8 Garnit un voilier – Équerre.
9 De cette façon – Religion japonaise.
10 Langue balte – Plante originaire de l'Afrique du Sud.
11 Bord d'un bois – Glucide voisin de l'amidon.
12 Plante aromatique – Tapuscrit.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

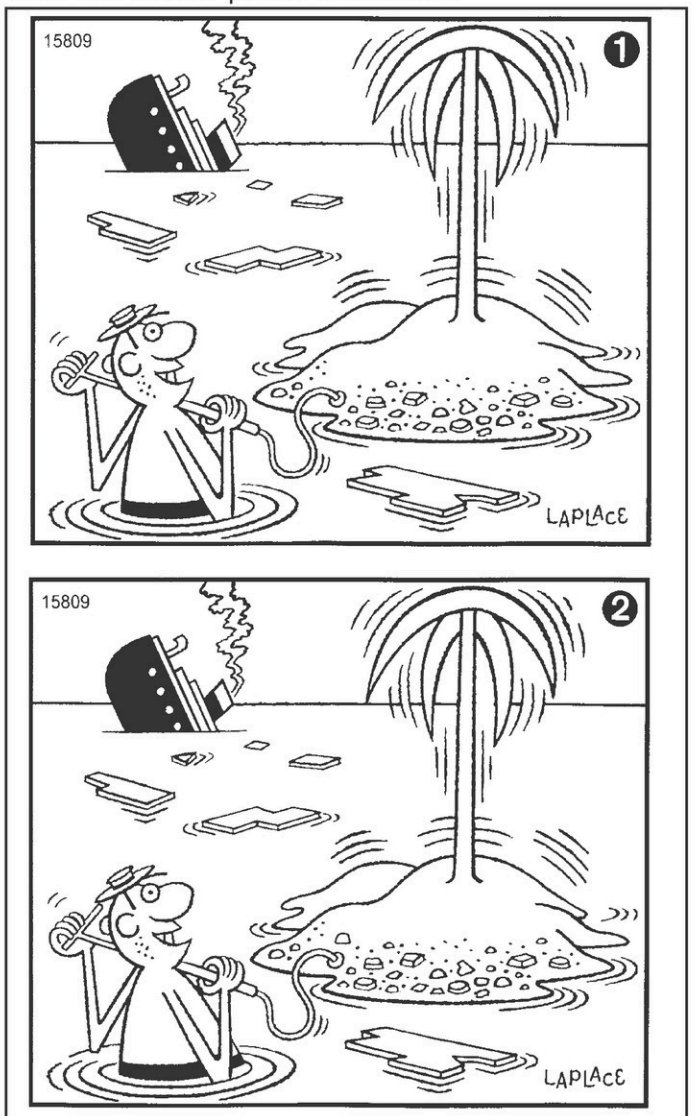
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4095

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	U	R	T	R	I	S	S	U	R	E
2	E	N	N	U	I	E	■	T	A	R	O	T
3	T	E	■	B	R	U	T	A	L	I	T	E
4	H	E	R	A	■	N	E	R	O	N	■	T
5	O	■	O	N	D	I	N	■	P	E	L	E
6	D	E	S	■	O	R	D	R	E	■	A	■
7	O	C	E	A	N	■	O	U	R	D	I	T
8	L	U	■	G	N	O	N	S	■	E	N	A
9	O	M	B	R	E	S	■	S	A	P	E	R
10	G	A	I	E	■	E	B	E	R	L	U	E
11	I	N	D	E	M	N	E	■	A	I	S	E
12	E	T	E	S	■	T	R	A	C	E	E	S

MC4096

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2					■							
3							■					
4						■						
5				■				■			■	
6									■			
7		■								■		■
8	■		■					■				
9						■						
10								■				
11						■						
12								■				

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION

1 Bas du ventre de l'homme. **2** Les rides d'eau dans le dos de l'homme. **3** La poignée de la pompe est plus longue. **4** Le caillou au-dessus du tuyau. **5** Rivage différent à droite de l'arbre. **6** Horizon incomplet derrière l'arbre. **7** La palme de gauche est plus longue. **8** La cheminée du navire est moins large.



Jeux23_janvier_14

4								
				9				
						7	8	2
			6					8
	5	1						
7	9			5	4			
					5			
9				4	8	6	7	
	1				2	4	3	

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE 2588

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	4	8	9	5	1	7	2	6
6	2	5	8	7	4	3	1	9
1	7	9	6	3	2	4	5	8
5	1	4	7	6	9	2	8	3
9	3	7	2	4	8	1	6	5
2	8	6	5	1	3	9	7	4
7	9	3	1	8	5	6	4	2
8	6	2	4	9	7	5	3	1
4	5	1	3	2	6	8	9	7

Par Fabien Savary 2587

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	49	31	15	0	3	30	141	109	65	19-5-0-2	12-10-0-1	5-4-0-1	G-1
Tampa Bay	50	29	16	2	3	24	146	123	63	14-6-1-2	15-10-1-1	5-4-0-1	G-1
Montréal	**50**	**27**	**18**	**2**	**3**	**24**	**127**	**125**	**59**	**14-8-1-2**	**13-10-1-1**	**4-4-2-0**	**P-2**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	50	35	13	2	0	31	162	121	72	21-4-0-0	14-9-2-0	7-2-1-0	G-1
N.Y. Rangers	52	27	22	1	2	24	131	133	57	12-12-1-2	15-10-0-0	7-2-0-1	P-1
Philadelphie	51	25	20	1	5	22	139	147	56	13-9-0-1	12-11-1-4	5-3-0-2	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	52	27	20	1	4	18	150	156	59	17-10-0-1	10-10-1-3	6-4-0-0	G-6
Columbus	49	25	20	3	1	21	143	138	54	13-9-1-1	12-11-2-0	8-2-0-0	G-7
Ottawa	**50**	**22**	**19**	**4**	**5**	**20**	**141**	**155**	**53**	**11-11-2-3**	**11-8-2-2**	**7-1-2-0**	**G-1**
New Jersey	51	21	19	3	8	21	122	124	53	11-6-2-4	10-13-1-4	4-3-1-2	G-1
Detroit	49	21	18	3	7	19	122	134	52	7-11-3-4	14-7-0-3	4-5-0-1	P-1
Washington	50	22	20	2	6	14	142	152	52	14-9-2-2	8-11-0-4	2-5-1-2	P-6
Caroline	49	21	19	6	3	20	120	139	51	11-10-2-3	10-9-4-0	7-3-0-0	G-1
N.Y. Islanders	52	21	24	4	3	15	147	169	49	8-9-4-3	13-15-0-0	7-3-0-0	G-2
Floride	50	20	23	2	5	14	120	151	47	10-10-1-3	10-13-1-2	5-3-1-1	G-2
Buffalo	48	13	28	3	4	7	89	137	33	9-14-2-2	4-14-1-2	3-4-0-3	P-4

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	51	32	8	5	6	27	184	139	75	18-3-2-5	14-5-3-1	5-1-3-1	G-2
St. Louis	49	33	11	3	2	29	171	115	71	18-5-2-0	15-6-1-2	6-4-0-0	P-1
Colorado	49	31	13	2	3	28	144	127	67	17-7-2-1	14-6-0-2	7-2-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	52	37	10	1	4	35	177	129	79	20-1-1-1	17-9-0-3	8-2-0-0	P-1
San Jose	50	32	12	1	5	24	161	123	70	17-2-0-3	15-10-1-2	7-3-0-0	G-4
Los Angeles	51	29	16	2	4	23	131	108	64	16-6-2-1	13-10-0-3	4-4-0-2	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	51	26	16	3	6	23	129	128	61	13-6-2-3	13-10-1-3	3-5-1-1	G-2
Minnesota	52	27	20	1	4	21	125	129	59	18-7-1-1	9-13-0-3	7-3-0-0	P-1
Phoenix	49	23	17	5	4	19	141	149	55	14-8-2-1	9-9-3-3	3-7-0-0	P-1
Dallas	50	22	20	4	4	19	141	152	52	11-8-2-3	11-12-2-1	2-7-1-0	G-1
Nashville	51	22	22	2	5	21	125	152	51	13-11-1-3	9-11-1-2	4-4-0-2	G-1
Winnipeg	51	23	23	1	4	18	144	152	51	12-10-0-4	11-13-1-0	5-5-0-0	G-4
Calgary	50	16	27	4	3	13	111	159	39	7-14-3-0	9-13-1-3	2-7-0-1	P-4
Edmonton	52	15	31	4	2	13	132	183	36	8-13-1-1	7-18-3-1	2-7-1-0	P-5

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Boston	49	65
2. Tampa Bay	50	63
3. Montréal	**50**	**59**
4. Toronto	52	59
5. Ottawa	**50**	**53**
6. Detroit	49	52
7. Floride	50	47
8. Buffalo	48	33

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	50	72
2. N.Y. Rangers	52	57
3. Philadelphie	51	56
4. Columbus	49	54
5. New Jersey	51	53
6. Washington	50	52
7. Caroline	49	51
8. N.Y. Islanders	52	49

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	51	75
2. St. Louis	49	71
3. Colorado	49	67
4. Minnesota	52	59
5. Dallas	50	52
6. Nashville	51	51
7. Winnipeg	51	51

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	52	79
2. San Jose	50	70
3. Los Angeles	51	64
4. Vancouver	51	61
5. Phoenix	49	55
6. Calgary	50	39
7. Edmonton	52	36

MARQUEURS

NOTE: en date du 21 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	25	43	68
Tavares, NYI	23	39	62
Getzlaf, Ana.	25	34	59
Kane, Chi.	23	33	56
Perry, Ana.	27	28	55

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	50	11	36	47
Bobby Ryan	50	19	19	38
Kyle Turris	50	15	23	38
C. MacArthur	49	17	20	37
Jason Spezza	45	13	20	33
Milan Michalek	50	7	13	20
Mika Zibanejad	40	10	9	19
Cory Conacher	48	4	11	15
P. Wiercioch	31	3	12	15
Zack Smith	50	9	5	14
Marc Méthot	44	4	10	14
Chris Phillips	47	1	12	13
Erik Condra	44	5	6	11
Colin Greening	50	4	6	10
Jared Cowen	47	3	7	10
Joe Corvo	25	3	7	10
Chris Neil	44	5	1	6
Eric Gryba	25	1	4	5
Cody Ceci	18	1	4	5
J.-G. Pageau	21	2	0	2
Mark Stone	7	1	1	2
Derek Grant	20	0	2	2
M. Borowiecki	13	1	0	1
Matt Kassian	24	0	1	1
S. Da Costa	5	0	0	0
Mike Hoffman	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Lehner	6	9	3	47	1	2,54	,926
Anderson	16	10	6	99	3	3,09	,905

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	46	28	10	4	4	167	130	64
Val-d'Or	47	29	16	1	1	203	159	60
Drum.	47	29	16	1	1	168	135	60
Gatineau	46	28	16	1	1	172	146	58
R.-N.	46	26	15	3	2	177	166	57
Sherbrooke	47	14	27	3	3	137	202	34

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	46	30	12	1	3	166	117	64
Rimouski	47	27	13	3	4	174	152	61
Québec	46	26	12	3	5	165	148	60
Chi.	47	24	22	1	0	137	151	49
Victoriaville	46	21	19	4	2	148	155	48
Shawinigan	46	11	28	4	3	113	173	29

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	48	31	16	0	1	195	133	63
Cap-Breton	47	25	19	0	3	179	176	53
Moncton	48	23	23	0	2	144	152	48
Char.	47	17	25	1	4	135	168	39
A.-Bathurst	47	17	26	2	2	110	171	38
St-Jean	46	14	28	1	3	113	169	32

Mardi 21 janvier
A.-Bathurst 3 Cap-Breton 6
Halifax 5 Saint-Jean 2
Jeudi 23 janvier
B.-Com. à A.-Bathurst, 18h.
Chicoutimi à Moncton, 18h.
Québec à Gatineau, 19h30.
Vendredi 24 janvier
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Charlottetown à Sherbrooke, 19h.
Victoriaville à B.-B., 19h30.
Rimouski à Shawinigan, 19h30.
R.-N. à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	37	39	40	79
Power, R.-N.	45	21	48	69
Duclair, Québec	44	37	30	67
Gélinas, Val-d'Or	47	20	46	66
DeLuca, Rimouski	46	33	32	65
Marcotte, Val-d'Or	46	25	40	65
Ehlers, Halifax	43	28	36	64
Drouin, Halifax	27	18	44	62
Poirier, Gatineau	42	29	31	60
Gaudreau, Drum.	45	27	32	59
Darcy, Cap-Breton	46	26	33	59
Ashley, Halifax	30	22	35	57

GARDIENS

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Fucale, Halifax	32	23	7	1	2	2,35
Cadorette, B.-C.	33	22	9	2	4	2,38
Dubeau, Mon.	44	23	19	2	3	2,59
Guindon, Drum.	37	21	15	1	4	2,71
Marcoux, B.-B.	31	16	9	5	2	2,82

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	27	20	5	2	140	96	42
Saint-Laurent	27	19	5	3	99	71	41
A-Laur.	26	17	8	1	112	89	35
St.Lawrence	26	13	9	4	97	88	30
Alma	27	14	12	1	118	107	29
Dawson	28	12	12	4	98	114	28
Thetford	26	12	13	1	89	109	25
Laflèche	27	8	18	1	113	143	17
Sorel-Tracy	26	5	19	2	78	127	12

Vendredi 24 janvier
Dawson à Sorel-Tracy, 19h30.
Samedi 25 janvier
Alma à Thetford, 19h.
Sorel-Tracy à A.-Laur., 19h30.
Laflèche à Dawson, 20h30.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis	36	24	11	1	0	116	81	49
St-François	38	20	15	1	2	104	98	43
T.-Rivières	37	19	14	1	3	108	95	42
C. N.-Dame	37	17	16	0	4	102	110	38
Jonquière	37	15	18	0	4	86	107	34

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Magog	36	22	11	0	3	93	82	47
Chât.	38	22	15	1	0	143	123	45
C.A.-Gir.	37	19	14	1	3	112	104	42
C.C.-LeMoy.	38	20	16	2	0	135	131	42
Lac-St-Louis	36	13	16	4	3	114	140	33

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.E.-Blondin	37	24	13	0	0	116	95	48
L.-Montréal	36	21	11	2	2	108	91	46
Amos	37	17	16	2	2	104	115	38
St-Eustache	36	13	20	2	1	105	123	29
Gatineau	36	10	20	2	4	114	165	26

Mercredi 22 janvier
C.A.-Gir. 3 Chât. 1
C.C.-LeMoy. 2 L.-St-Louis 4
Vendredi 24 janvier
C.E.-Blondin au S. St-François, 19h30.
St-Eustache au C.A.-Gir., 19h30.
Magog à L.-St-Louis, 19h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	39	30	7	0	2	246	160	62
Princeville	38	27	7	2	2	200	124	58
Sherbrooke	37	25	7	3	2	181	119	55
Kahnawake	39	22	17	0	0	180	179	44
V.-Dor.	39	15	22	1	1	163	198	32
Longueuil	38	15	22	0	1	141	158	31
St-Hyacinthe	39	13	24	1	1	143	177	28

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	40	34	4	1	1	250	132	70
Ste-Agathe	41	25	15	0	1	202	198	51
Terrebonne	35	18	12	3	2	165	160	41
Montréal-Est	39	13	20	5	1	177	219	32
St-Léonard	40	14	23	1	2	148	185	31
La Tuque	37	14	22	1	0	129	205	29
Lachine	41	6	34	1	0	111	222	13

Mercredi 22 janvier
Granby 5 St-Jérôme 6 (F)
Lachine 3 Ste-Agathe 5
Jeudi 23 janvier
Terrebonne à Longueuil, 19h30.
V.-Dor. à Sherbrooke, 19h30.
Vendredi 24 janvier
Ste-Agathe à Princeville, 19h.
St-Hyacinthe à Terrebonne, 19h30.
Sherbrooke à Montréal-Est, 19h30.
V.-Dor. à Longueuil, 19h30.
Kahnawake à Granby, 19h45.
St-Léonard à Lachine, 20h.
St-Jérôme à La Tuque, 20h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
T.-Rivières	25	17	3	1	3	110	78	38
Thet. Mines	27	15	9	1	2	105	106	33
Sorel-Tracy	25	14	8	0	2	101	87	30
Jonquière	25	13	9	2	0	98	93	28
St.-G	27	13	12	1	1	99	103	28
R.-du-Loup	26	11	11	1	3	103	114	26
Cornwall	27	11	12	2	2	98	106	26
Laval	24	7	13	1	2	78	105	17

Jeudi 23 janvier
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 24 janvier
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
T.-Rivières à Laval, 20h.
St-G. à Thet. Mines, 20h30.

Mardi 21 janvier
Caroline à Philadelphie (reporté au 22 janvier, neige)
Ottawa 2 Washington 0
Los Angeles 3 Columbus 5
St. Louis 1 New Jersey 7
Floride 4 Buffalo 3
N.Y. Islanders 5 N.Y. Rangers 3
Minnesota 0 Dallas 4
Toronto 5 Colorado 2
Vancouver 2 Edmonton 1
Winnipeg 3 Anaheim 2
Mercredi 22 janvier
Montréal 1 Pittsburgh 5
Caroline 3 Philadelphie 2
Chicago à Detroit, 20h.
Phoenix à Calgary, 21h30.
Jeudi 23 janvier
St. Louis à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
Philadelphie à Columbus, 19h.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h30.
Toronto à Dallas, 20h.
Chicago au Minnesota, 20h.
Nashville à Vancouver, 22h.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
Winnipeg à San Jose, 22h30.
Vendredi 24 janvier
Ottawa en Caroline (remis au 25)
Washington au New Jersey, 19h.
Colorado en Floride, 19h30.
Montréal à Detroit, 19h30.
Nashville à Calgary, 21h.
Phoenix à Edmonton, 21h30.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	50	8	27	35
Max Pacioretty	41	21	9	30
Tomas Plekanec	50	16	14	30
Andreï Markov	50	5	21	26
Brian Gionta	49	8	17	25
D. Desharnais	47	8	16	24
B. Gallagher	49	12	11	23
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Lars Eller	50	10	10	20
Daniel Brière	37	7	7	14
M. Bournival	43	6	6	12
Raphael Diaz	46	0	11	11
Josh Gorges	49	1	9	10
Travis Moen	45	1	9	10
Rene Bourque	37	7	1	8
Brandon Prust	39	4	4	8
Alexeï Emelin	28	0	6	6
Francis Bouillon	37	0	4	4
Ryan White	33	0	2	2
Douglas Murray	29	0	2	2
Nathan Beaulieu	7	0	1	1
George Parros	13	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Louis Leblanc	6	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
Joonas Nättinen	1	0	0	0
M. Saint-Pierre	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	5	4	1	23	1	2,06	,923
C.Price	22	14	4	94	2	2,40	,921

SOMMAIRES

Montréal 1 Pittsburgh 5

Première période
1. Pittsburgh, Jokinen 14 (Malkin, Niskanen) 8:48
2. Pittsburgh, Pyatt 2 (Niskanen, Martin) 16:25 (an)
3. Montréal, Bourque 7 (Brière, Prust) 17:40
Pénalité(s) — Kobasew Pit 4:44, Subban Mon 11:30, Beaulieu Mon 14:41, Orpik Pit 19:27.
Deuxième période
4. Pittsburgh, Jokinen 15 (Maatta, Neal) 5:46
5. Pittsburgh, Crosby 26 (Letang, Kunitz) 11:43 (an)
6. Pittsburgh, Malkin 13 (Scuderi, Orpik) 15:03
Pénalité(s) — Subban Mon 10:51, Bouillon Mon 12:36.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Niskanen Pit 5:27, Prust Mon 14:50, Prust Mon (inc.) 14:50, Orpik Pit 14:50, Orpik Pit (inc.) 14:50, Orpik Pit (inc.) 14:50, Bourque Mon 14:50, Fleury Pit 14:50, Budaj Mon 14:50.
Tirs au but

Montréal	8	7	9 – 24
Pittsburgh	9	14	8 – 31

Gardiens — Montréal: Price (P, 22-14-4) et Budaj (à 15:03 de la 2e); Pittsburgh: Fleury (G, 28-11-1).
Avantages numériques — Montréal: 0-3; Pittsburgh: 2-5.

Caroline 3 Philadelphie 2

Première période
1. Caroline, Semin 10 (E. Staal, Tlusty) 11:57
Pénalité(s) — Couturier Phi 15:31, Simmonds Phi 19:20.
Deuxième période
2. Caroline, Gerbe 10 13:38
3. Philadelphie, Giroux 14 (Voracek, Raffl) 19:25
Pénalité(s) — Semin Car 13:57.
Troisième période
4. Philadelphie, Hartnell 12 (Simmonds, Giroux) 3:00 (an)
5. Caroline, Tlusty 7 (Sekera, Faulk) 13:50
Pénalité(s) — Nash Car 2:47, Lecavalier Phi 5:04, Harrison Car 5:04.
Tirs au but

Caroline	8	8	16 – 32
Philadelphie	3	12	9 – 24

Gardiens — Caroline: Khudobin (G, 8-3-0); Philadelphie: Mason (P, 19-12-5).
Avantages numériques — Caroline: 0-2; Philadelphie: 1-2.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Finales d'association
Dimanche 19 janvier
Association américaine
N.-Angleterre 16 Denver 26
Association nationale
San Francisco 17 Seattle 23
Pro Bowl
Dimanche 26 janvier
Équipe Jerry Rice c. Équipe Dion Sanders, 19h30. **(à Honolulu)**
Super Bowl
Dimanche 2 février
Seattle c. Denver, 18h30. **(à New York)**

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

À Melbourne
MESSIEURS
Simple - Quarts de finale
Rafael Nadal (1), Espagne, bat Grigor Dimitrov (22), Bulgarie, 3-6, 7-6 (3), 7-6 (9-7), 6-2.
Roger Federer (6), Suisse, bat Andy Murray (4), Angleterre, 6-3, 6-4, 6-7 (6-8), 6-3.
Double - Quarts de finale
Michaël Llodra et Nicolas Mahut (13), France, battent Leander Paes, Inde, et Radek Stepanek (5), République tchèque, 6-2, 7-6 (7-4).
Lukasz Kubot, Pologne, et Robert Lindstedt (14), Suède, battent Max Mirnyi, Biélorussie, et Mikhail Youzhny, Russie, 6-4, 5-7, 6-2.
DAMES
Simple - Quarts de finale
Agnieszka Radwanska (5), Pologne, bat Victoria Azarenka (2), Biélorussie, 6-1, 5-7, 6-0.
Dominika Cibulkova (20), Slovaquie, bat Simona Halep (11), Roumanie, 6-3, 6-0.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	21	20	,512	—
Brooklyn	18	22	,450	2½
New York	15	27	,357	6½
Boston	15	29	,341	7½
Philadelphie	14	28	,333	7½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	30	12	,714	—
Atlanta	22	19	,537	7½
Washington	20	21	,488	9½
Charlotte	19	25	,432	12
Orlando	11	32	,256	19½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	33	7	,825	—
Chicago	21	20	,512	12½
Detroit	17	24	,415	16½
Cleveland	15	27	,357	19
Milwaukee	7	33	,175	26

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	32	9	,780	—
Houston	28	15	,651	5
Dallas	25	19	,568	8½
Memphis	20	20	,500	11½
La N.-Orléans	16	25	,390	16

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	32	10	,762	—
Portland	31	11	,738	1
Denver	20	20	,500	11
Minnesota	20	21	,488	11½
Utah	14	29	,326	18½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	29	15	,659	—
Golden State	26	17	,605	2½
Phoenix	23	17	,575	4
L.A. Lakers	16	26	,381	12
Sacramento	15	25	,375	12

Mardi 21 janvier
Orlando 90 Brooklyn 101
Boston 86 Miami 93
Portland 97 Okl. City 105
Sacramento 114 La N.-Orléans 97
Minnesota 112 Utah 97
Mercredi 22 janvier
Dallas 85 Toronto 93
L.A. Clippers 91 Charlotte 95
Boston 113 Washington 111 (P)
Chicago 98 Cleveland 87
Atlanta 112 Orlando 109
Philadelphie 110 New York 106
Sacramento à Houston, 20h.
Okl. City à San Antonio, 20h.
Detroit à Milwaukee, 20h.
Indiana à Phoenix, 22h30.
Jeudi 23 janvier
L.A. Lakers à Miami, 20h.
Denver à Portland, 22h30.
Vendredi 24 janvier
L.A. Lakers à Orlando, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
Okl. City à Boston, 19h30.
Dallas à Brooklyn, 19h30.
La N.-Orléans à Detroit, 19h30.
San Antonio à Atlanta, 19h30.
Charlotte à New York, 19h30.
Milwaukee à Cleveland, 19h30.
L.A. Clippers à Chicago, 20h.
Memphis à Houston, 20h.
Washington à Phoenix, 21h.
Indiana à Sacramento, 22h.
Minnesota à Golden State, 22h30.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	44	26	12	2	4	132	114	58
Providence	42	21	15	1	5	135	121	48
St. John's	40	21	16	1	2	118	108	45
Worcester	38	19	15	3	1	94	106	42
Portland	38	15	16	1	6	106	124	37

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	40	28	8	1	3	128	99	60
Albany	40	23	11	3	3	128	102	52
Adirondack	39	20	17	0	2	93	96	42
Bridgeport	42	15	22	1	4	106	138	35
Hartford	38	12	21	0	5	87	126	29

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	40	25	12	0	3	145	122	53
Scranton	40	24	12	1	3	120	98	52
Norfolk	41	21	13	1	6	115	111	49
Hershey	39	19	14	3	3	125	113	44
Syracuse	38	17	15	2	4	100	114	40

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	39	23	12	2	2	114	100	50
Hamilton	**39**	**19**	**16**	**0**	**4**	**95**	**104**	**42**
Rochester	38	17	15	3	3	104	114	40
Lake Erie	38	17	18	0	3	103	121	37
Utica	38	13	20	2	3	91	121	31

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	41	27	11	1	2	139	93	57
Milwaukee	39	19	12	5	3	106	107	46
Chicago	40	21	15	2	2	111	105	46
Rockford	43	18	19	4	2	122	144	42
Iowa	38	17	16	3	2	93	102	39

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Texas	41	25	11	2	3	150	112	55
Abbotsford	42	26	14	1	1	127	117	54
Charlotte	39	19	19	0	1	111

40E TOURNOI NATIONAL PEE-WEE DE WATERLOO

Dix équipes AAA en action

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le 40e Tournoi national pee-wee de Waterloo accueillera six des 11 meilleures équipes AAA au Québec, lors de la première présence de ces formations de la nouvelle structure du hockey provincial, au cours de la compétition présentée du 27 janvier au 9 février.

Les Conquérants des Basses-Laurentides, premiers au Québec, seront à surveiller après avoir remporté le 41e Tournoi national de Saint-Hyacinthe, au début de janvier. Le Cyclone du Séminaire Saint-François (finaliste du Défi du circuit AAA à Laval et quatrième au Québec), les Gaulois du Collège Antoine-Girouard, à Saint-Hyacinthe (finalistes au tournoi maskoutain) et cinquièmes de la province, ainsi que le Harfang du Triolet, septième au Québec qui compte plusieurs hockeyeurs de Yamaska-Missisquoi dans ses rangs, seront notamment en lice.

Les Lions du Lac Saint-Louis Sud (10e place), les Cascades Élites (11e échelon), les Élites de Beauce-Appalaches (16e position) et les Seigneurs des Mille-Îles (18e place) seront aussi en action dans cette section. Les 67's d'Ottawa et les Breakers de Bay State, dans la région de Boston, aux États-Unis, compléteront les rangs de cette prestigieuse section.

« Les Conquérants ont un excellent joueur qui s'appelle Xavier Parent qui a déjà plus de 120 points cette saison », a précisé Martin Bazinet, président du comité organisateur. Le jeune prodige a accumulé 105 points (58-47) en 28 parties de la Ligue d'excellence du Québec et a obtenu 20 points (12-8) en cinq joutes au tournoi maskoutain au début de janvier,

Il a aussi mentionné que le tournoi waterlois sera l'hôte d'un total de 50 clubs répartis dans six catégories.

Les Vics AA de Granby seront au nombre des 10 formations dans leur groupe où les Gaulois du Collège et les Cascades Élites seront aussi en lice, de même que deux équipes de l'Ontario.

Les Vics BB seront un des six clubs en lice lors de la première semaine, avec un contingent comprenant également les Voltigeurs de Drummondville (premiers au Québec) et les Tigres de Victoriaville (deuxièmes).

Cinq équipes de la région feront partie du groupe CC comprenant huit clubs et dont les joutes seront présentées lors de la deuxième semaine du tournoi waterlois. Ce sont les Panthères des 3 Villes, le Husky de Cowansville, le Quasar des Cantons-de-l'Est, les Vics de Granby et le Blizzard de la Montérégie.

Les Aigles A de Granby, premiers dans la Ligue zonale Yamaska-Missisquoi, feront partie du groupe de huit équipes dans leur division, tout comme les Voyageurs de Cowansville (troisièmes), le Desjardins de Farnham, les Rockies de Bromont et les Maroons de Waterloo seront parmi les équipes de cette section.



PHOTO FERNAND BÉLANGER

Le 40e Tournoi national pee-wee de Waterloo sera un des sept au Québec à accueillir des équipes AAA. Dans l'ordre habituel : Pascal Russell, maire de Waterloo, Martin Bazinet président du comité organisateur, Gérald Vary, président fondateur et parrain d'honneur et Sylvain B. Lalonde, directeur général de Hockey Québec et président d'honneur.

Hommage aux bâtisseurs

Les dirigeants du 40e Tournoi national pee-wee de Waterloo ont profité de leur conférence de presse annuelle pour rendre hommage à des bâtisseurs de cet événement.

C'est ainsi que le président fondateur Gérald Vary a été choisi à titre de parrain d'honneur. Il a reçu une plaque commémorative pour souligner sa contribution bénévole. Le secrétaire du tournoi Yvon Lemire qui est impliqué depuis 39 ans a aussi été honoré par ses pairs. Ces deux personnes ont reçu leur hommage entourés de quelques anciens présidents ou coprésidents du tournoi en André Côté, Roger Bélanger, Jerry Poulin, Yannick Beauregard et Patrick Gallagher.

Les personnes présentes ont aussi eu droit à une exposition de photos et d'articles de journaux, question de se rappeler de bons souvenirs.

Sylvain B. Lalonde, président d'honneur du tournoi waterlois et directeur général de Hockey Québec, a aussi rendu hommage aux bénévoles dans son allocution.

« Le Tournoi de Waterloo est très bien coté à la Fédération à cause de sa longue tradition de qualité », a-t-il fait valoir.

Il a rappelé que le Tournoi national pee-wee de Waterloo est seulement un des sept de la province à être l'hôte d'équipes AAA.

3398250

GRATUIT POUR TOUT LE MONDE



LIVRÉE PARTOUT TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.
Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad. Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos. Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

3405910

DEK HOCKEY DIX10
WWW.DEKHOCKEYDIX10.COM

INSCRIPTIONS ÉTÉ 2014
Début : 14 avril / Fin : 31 août
SAISON DE 18 MATCHS
+ Séries éliminatoires

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 1er MARS ET ÉCONOMISEZ!



- JOURNÉE FIXE
- 1 MATCH/SEMAINE
- AMBIANCE SPORTIVE (BAR / RESTO / MUSIQUE / TV)
- STATISTIQUES EN DIRECT

CLASSES :
OPEN - Bourse de 2 500 $
B / C1 / C2 / C3 / C4 / D / D2 / 30+ / 40+
MIXTE - M1 / M2 / M3
FEMMES - F2 / F3 / F4

WWW.DEKGRANBY.COM
450 525-2121 / 450 204-2323

Concours

La Voix de l'Est

Le pool

CANADIAN TIRE DE GRANBY

À la fin de la saison

1 000$

en argent Canadian Tire
au meilleur pointeur

Les gagnants de la semaine

Annie Daigle, de Cowansville

Meilleur pointeur de la semaine

59 points – 119e au classement

gagne un bon d'achat de 25$ chez

AU GRAND BAZAR La Source du sport

Réal Drapeau, de Granby

2e meilleur pointeur de la semaine

58 points – 85e au classement

gagne un bon d'achat de 25$ chez

QUILLORAMA GRANBY

Mario Paris, de Lac-Brome

Prix de participation

744e au classement

gagne un bon d'achat de 25$ chez

Le Plus 105,3 en ville

*Au 19 janvier sur un total de 1 306 participants.
Les prix seront postés aux gagnants.
Règlement du pool sur : **www.defihockey.com**

Le classement des pointeurs est déterminé de la façon suivante:
1) plus de points 2) plus de buts 3) meilleure fiche dans les +/-.

Nos 200 meilleurs « poolers »*

Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-
1	Guy Alarie	Roxton Pond	305	452	757	128
2	Jocelyn Vachon	Granby	325	428	753	60
3	Steve Savard	Granby	306	443	749	63
4	Martin Boisjoly	Granby	320	426	746	180
5	Normand Fredette	Lawrenceville	330	415	745	60
6	Megan Pruneau	Granby	304	438	742	73
7	David Lacroix	Granby	317	423	740	96
8	Denis Pivin	Granby	324	415	739	37
9	Serge Duguay	Granby	316	423	739	77
10	Angèle Dupuis	Granby	303	436	739	53
11	Sergine Sauvageau	Granby	292	446	738	34
12	Francois Roy	Granby	333	404	737	88
13	Gaston Lacroix	Cowansville	327	410	737	148
14	Richard Beauregard	St-Pie	304	432	736	141
15	Claude Simard	Granby	310	425	735	29
16	Daniel Daudelin	Granby	309	426	735	18
17	Robert Kmec	Granby	335	399	734	74
18	Michel Nicol	Granby	318	415	733	73
19	Charles Arel	Bromont	321	411	732	75
20	Daniel Loigon	Valcourt	278	454	732	43
21	Richard Massé	Granby	302	429	731	23
22	Stéphane Ménard	Shefford	308	422	730	100
23	Noella Langlois	Cowansvillle	306	424	730	26
24	Nathalie Turcotte	Ange-Gardien	298	432	730	52
25	André Whitton	Acton Vale	269	461	730	31
26	Raphael Massé	Granby	309	420	729	87
27	Vincent Cordeau	Granby	294	434	728	44
28	Pierre Végiard	Granby	321	406	727	75
29	Zilenia Santillan	St-Hyacinthe	307	420	727	104
30	Marie-Andrée Yelle	Frelighsburg	292	434	726	63
31	Pierre Decelles	Granby	322	403	725	109
32	Johanne Bernier	Granby	310	415	725	19
33	Daniel Parent	Granby	301	424	725	160
34	Jacques Deaudelin	Granby	294	431	725	35
35	Michel Laliberté	Granby	295	429	724	51
36	Luc Haman	St-Hyacinthe	320	403	723	94
37	Karl Simard	Granby	321	401	722	48
38	Denis Bousquet	Granby	310	412	722	54
39	Michel Boulay	Granby	287	435	722	76
40	Yves Bernatchez	Granby	326	395	721	111
41	Terry Kent	Granby	298	423	721	114
42	Luc Casavant	Granby	310	409	719	194
43	Germaine St-Amand	Granby	304	415	719	51
44	Pierre Girard	Granby	292	427	719	30
45	Ghyslain Roy	St-Paul-d'Abbotsford	301	417	718	93
46	Louise Girard	Granby	316	401	717	98
47	Luc Turgeon	Granby	315	402	717	93
48	Maxime Blanchard	Roxton Pond	291	426	717	113
49	Charlotte St-Gélais	Frelighsburg	324	392	716	48
50	Ginette Haman	Cowansville	313	403	716	131
51	Tommy Labrecque	Farnham	300	416	716	127
52	Jonathan Bertrand	Roxton Pond	297	419	716	61
53	Normand Pivin	Granby	296	420	716	35
54	Roch Gauthier	Granby	295	421	716	80
55	Mario Joncas	Farnham	295	421	716	48
56	Gabrielle Kmec	Granby	319	396	715	97
57	Robin St-Gelais	Frelighsburg	307	408	715	17
58	Rosaire Massé	Cowansville	306	409	715	8
59	Éric Gionet	Farnham	292	423	715	80
60	Michel Foisy	Waterloo	335	379	714	73
61	Raynald Samson	Shefford	317	397	714	86
62	Michel Auger	St-Paul-d'Abbotsford	310	404	714	81
63	Margot Dubé	Granby	297	417	714	98
64	Samuel Mercure	Ange-Gardien	295	419	714	93
65	René Blais	Farnham	282	432	714	111
66	Luc Arguin	Granby	282	432	714	99
67	Francois Dubé	Granby	291	422	713	62
68	Richard Gélineau	Granby	266	447	713	16
69	Marcel Bousquet	Granby	313	399	712	8
70	Paul Bousquet	Granby	309	403	712	65
71	Claudine Pelletier	Granby	304	408	712	88
72	Roland Masé	Granby	293	419	712	143
73	Alain Grosset	Cowansville	317	394	711	79
74	Roger Vachon	Granby	299	412	711	42
75	Gérald Millette	Bromont	294	417	711	67
76	Gabriel Gingues	Granby	286	425	711	137
77	Justin Bouchard	St-Césaire	314	396	710	41
78	Guy Beauregard	Granby	306	404	710	57
79	Léo Duchesneau	Cowansville	298	412	710	22
80	Mireille Rousselle	Farnham	274	436	710	117
81	Sylvain Perras	Granby	316	393	709	59
82	Sonya Cabana	Granby	294	415	709	18
83	André Choinière	Shefford	307	401	708	76
84	Yvan Trudel	Granby	300	408	708	43
85	Réal Drapeau	Granby	323	384	707	74
86	Ghyslain Tétreault	Granby	316	391	707	76
87	Lynda Carrière	St-Pie	309	398	707	47
88	Raphaël Chartier	Granby	307	400	707	72
89	Mario Vaillancourt	Lawrenceville	305	402	707	46
90	Brigitte Dionne	Granby	304	403	707	68
91	Lucille Carrier	East-Farnham	303	404	707	25
92	Virginie Larivière	Granby	302	405	707	14
93	Normand Côté	Granby	296	411	707	39
94	Rosalie Robert	Ange-Gardien	291	416	707	128
95	Paul Harding	St-Alphonse-de-Granby	323	383	706	67
96	Gerald Coupland	Granby	312	394	706	124
97	Claire Bernier	St-Paul-d'Abbotsford	294	412	706	50
98	Desneiges Gagné	Roxton Falls	295	410	705	47
99	Luc-André Massé	Granby	273	432	705	110
100	Serge-André Choquette	St-Alphonse-de-Granby	315	389	704	30

Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-
101	Alain Meunier	Granby	304	400	704	89
102	André Ménard	St-Paul-d'Abbotsford	291	413	704	102
103	Paul-Émile Bessette	Cowansville	286	418	704	172
104	Ghislaine Bérubé	Cowansville	284	420	704	57
105	Maxime Tétreault	Granby	299	404	703	59
106	Jocelyn Lamontagne	Granby	297	406	703	28
107	Françoise Cloutier	Granby	296	407	703	55
108	Martin Marengère	Cowansville	288	415	703	36
109	Frédérick Duchesneau	St-Alphonse-de-Granby	283	420	703	58
110	Robert Proulx	Terrebonne	330	372	702	100
111	Éric Beauregard	St-Pie	303	399	702	47
112	Yannick Leclerc	Shefford	293	409	702	85
113	Stéphane Lagimonière	St-Alphonse-de-Granby	292	410	702	60
114	Ben Chartier	Granby	285	417	702	29
115	Jean-Philippe Dion	St-Césaire	306	395	701	35
116	Gérald Langlois	Granby	305	396	701	66
117	Mathieu Ouellet	Roxton Pond	297	404	701	29
118	Éric Côté	Roxton Falls	292	409	701	159
119	Annie Daigle	Cowansville	291	410	701	119
120	Georges Robert	Granby	286	415	701	77
121	Ginette Meunier	Granby	282	419	701	82
122	Sofia Digaletos	Granby	320	380	700	94
123	Pierre-Luc Bernier	Roxton Pond	311	389	700	72
124	Georges Dubé	Granby	307	393	700	44
125	Jean-Claude Boisjoly	Granby	306	394	700	153
126	Jacqueline Lapierre	Granby	306	394	700	153
127	Hélène Lacroix	Roxton Pond	300	400	700	59
128	Gilles Couture	Granby	299	401	700	163
129	Gilles Decelles	Granby	296	404	700	153
130	Simon Parent	Granby	292	408	700	29
131	Richard Castonguay	Granby	290	410	700	70
132	Yvon Labrecque	Cowansville	314	385	699	79
133	Michel Bergeron	Granby	312	387	699	93
134	Ghislaine Demers	St-Pie	306	393	699	116
135	Yves Wuyts	St-Césaire	301	398	699	54
136	André Meunier	Ste-Cécile-de-Milton	297	402	699	66
137	Pierre Croteau	Granby	299	399	698	30
138	Jeannine Auger	St-Césaire	286	412	698	69
139	Jocelyn Pépin	Cowansville	284	414	698	64
140	Étienne Haché	Cowansville	279	419	698	15
141	Pier-Luc Fiset	Shefford	313	384	697	58
142	Michaël Dallaire	Granby	303	394	697	77
143	Samuel Choinière	Shefford	300	397	697	54
144	Stéphane Tétreault	Mansonville	284	413	697	50
145	Yves Charron	Ste-Cécile-de-Milton	326	370	696	69
146	Pauline Campbell	Granby	295	401	696	172
147	Laurent Foley	Granby	292	404	696	28
148	Alain Roberge	Granby	314	381	695	58
149	Isabelle Madore	Granby	312	383	695	66
150	Annie Champagne	Granby	310	385	695	97
151	Keven Bernatchez	Granby	306	389	695	163
152	Marcel Deaudelin	Granby	299	396	695	51
153	Jonathan Choquette	St-Alphonse-de-Granby	294	401	695	126
154	Marylou Daigle	Roxton Pond	288	407	695	82
155	Serge Dutil	Granby	312	382	694	64
156	René Bernier	Roxton Pond	297	397	694	43
157	Théodore Chase	Waterloo	296	398	694	109
158	Pascal Choinière	St-Alphonse-de-Granby	285	409	694	25
159	Alain Parent	Granby	310	383	693	48
160	Dominique Laprade	Roxton Pond	298	395	693	66
161	Sébastien Robichaud	Granby	331	361	692	93
162	Marcel Gagné	Roxton Falls	314	378	692	55
163	Chantal Beaudoin	Roxton Pond	302	390	692	100
164	Réjean Bérubé	Cowansville	280	412	692	122
165	Suzanne Bourdon	Farnham	260	432	692	113
166	Luc Lamontagne	Granby	317	374	691	91
167	Jonathan Scott	St-Paul-d'Abbotsford	297	394	691	153
168	Pierre Deaudelin	Granby	293	398	691	84
169	Stéphane Authier	Granby	293	398	691	16
170	Geoffrey Rivard	Roxton Pond	292	399	691	84
171	Mario Beauregard	Granby	290	401	691	76
172	Marie-Claude Duguay	Granby	281	410	691	143
173	Rosemarie Duguay	Granby	318	372	690	79
174	Gilbert Arel	Bromont	309	381	690	113
175	Sylvain Lepage	Granby	306	384	690	92
176	George Courville	Lac-Brome	305	385	690	70
177	Josée Desautels	Granby	304	386	690	110
178	Réjeanne Simard	Granby	297	393	690	23
179	Ghislain Dutil	Cowansville	292	398	690	94
180	Marcel Paradis	Granby	289	401	690	120
181	Jonathan Lussier	Granby	287	403	690	98
182	Jennifer Kent	Shefford	280	410	690	93
183	Collin Lévesque	St-Alphonse-de-Granby	290	399	689	44
184	Lyne Simard	Granby	287	402	689	144
185	Richard Ménard	Granby	286	403	689	36
186	Isabelle Côté	Cowansville	282	407	689	34
187	Robert Barrette	Lac-Brome	315	373	688	76
188	Yves Giard	Granby	305	383	688	42
189	Francois Desparts	Roxton Falls	300	388	688	31
190	John Collins	Lac-Brome	296	392	688	146
191	Robert Dionne	Granby	296	392	688	68
192	Michel Dufresne	Waterloo	295	393	688	66
193	Daniel Morin	Bromont	281	407	688	32
194	Mathieu Lavigne	Granby	280	408	688	62
195	Olivier Gendron	Granby	315	372	687	127
196	Steve Cloutier	Ange-Gardien	304	383	687	26
197	Josée Mailly	Cowansville	299	388	687	77
198	Réjean Deslandes	Granby	298	389	687	33
199	Jean-Guy Lessard	Brigham	298	389	687	12
200	Yves Arès	Granby	297	390	687	19

3406458

VOTRE CENTRE DE L'AUTO

RABAIS DE 15% SUR ENTRETIEN recommandé par le fabricant (Faites les entretiens dans notre garage n'affecte pas votre garantie du fabricant)

VÉRIFICATION DES FREINS GRATUIT

HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN ET DU CENTRE DE L'AUTO
Du lundi au vendredi : 7 h à 19 h
Samedi : 7 h à 17 h
Dimanche : fermé
70, rue Simonds Nord, Granby
450 378-9884

CANADIAN TIRE Ça commence ici!

VÉRIFICATION DE SIÈGE DE BÉBÉ GRATUIT
Installation à 9,99 $
Autorisée par la SAAQ

TEST DE CIRCUT DE CHARGE GRATUIT
avec tout changement d'huile

3406458

Victoire convaincante des Penguins

Price cède cinq fois et est chassé du match

PITTSBURGH (LA PRESSE CANADIENNE) — On a fait grand cas de la réunion des défenseurs P.K. Subban et Andrei Markov par Michel Therrien cette semaine. La paire avait été la meilleure du Canadien au cours des 36 premiers matches de la saison. Elle a été la pire sur la patinoire des Penguins de Pittsburgh, qui ont facilement vaincu le Tricolore 5-1.

Subban et Markov ont terminé le match avec un différentiel de moins-5 et ça aura été difficile de la première à la dernière seconde. Les deux hommes ont été sur la glace pour deux et trois buts des Penguins respectivement. Subban a aussi écopé de deux pénalités, dont une coûteuse en deuxième.

La paire a particulièrement mal paru sur le cinquième but des Penguins. Evgeni Malkin s'est complètement moqué de Markov sur l'aile droite avant de couper vers le filet de Carey Price, où il a pu prendre son retour de lancer sous les yeux de Subban.

Ce but a porté la marque à 5-1 et chassé Price, qui a cédé cinq fois sur 21 tirs. Peter Budaj a été parfait en faisant face à 10 lancers.

Jussi Jokinen, deux fois, Taylor Pyatt et Sidney Crosby ont marqué les autres buts des Penguins (35-13-2), qui signent ainsi une 21e victoire à domicile en 25 matches. Matt Niskanen s'est fait complice de deux buts et Malkin a terminé le match avec deux points.

Marc-André Fleury a quant à lui signé un 32e gain à ses 36 dernières rencontres à domicile grâce à une performance de 23 arrêts.

La réplique du Tricolore (27-18-5) est venue du bâton de Rene Bourque, qui a mis fin à une vilaine disette de 13 matches sans point. Il s'agissait également de son premier point de la saison sur les patinoires adverses.

Les Penguins ont marqué deux fois en première. Jokinen a d'abord ouvert la marque à 8:48 en complétant le beau jeu de Malkin, qui venait de surprendre Markov pour provoquer un deux contre un. Il a repéré Jokinen alors que Price s'était compromis vers lui.

Profitant d'une pénalité à Nathan Beaulieu pour avoir retardé le match, les locaux ont doublé leur avance quand Pyatt, posté devant le gardien du Canadien, a fait dévier le tir de Niskanen.

Bourque a ensuite ramené — brièvement — le Canadien dans le match en fin de période. Après avoir déjoué Fleury, Bourque et les joueurs du CH ont commencé à célébrer, mais les officiels ont d'abord jugé que la rondelle n'avait pas pénétré dans le filet. Il a fallu attendre le prochain arrêt de jeu pour qu'on puisse aller confirmer le tout à la reprise vidéo.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Carey Price a cédé son poste à Peter Budaj en deuxième période, après avoir concédé cinq buts aux Penguins.

Les Penguins ont mis le match hors de portée du Canadien en marquant trois buts sans réplique en deuxième. Quelques minutes après que Brendan Gallagher eut touché le poteau à la droite de Fleury, Jokinen a inscrit son deuxième du match et son 15e de la saison quand son tir sur réception a dévié sur le bâton de Josh Gorges et trompé Price.

Pendant la deuxième pénalité du match de Subban, Crosby a inscrit son 26e de la campagne à la suite d'une superbe pièce de jeu. Bien posté à la droite de Price, il a habilement fait dévier le tir-passe de Kristopher Letang. Le gardien du Canadien n'y pouvait rien. Quelques minutes plus tard, Malkin a mis fin à la soirée de travail de Price avec son 13e de la saison.

Les Penguins ont relâché le pied en troisième, mais le Canadien n'a pas pu en profiter.

1

5

SOMMAIRE

Première période
1. Pittsburgh, Jokinen 14 (Malkin, Niskanen) 8:48
2. Pittsburgh, Pyatt 2 (Niskanen, Martin) 16:25 (an)
3. Montréal, Bourque 7 (Brière, Prust) 17:40

Pénalité (s) — Kobasew Pit 4:44, Subban Mon 11:30, Beaulieu Mon 14:41, Orpik Pit 19:27.

Deuxième période
4. Pittsburgh, Jokinen 15 (Maatta, Neal) 5:46
5. Pittsburgh, Crosby 26 (Letang, Kunitz) 11:43 (an)
6. Pittsburgh, Malkin 13 (Scuderi, Orpik) 15:03

Pénalité (s) — Subban Mon 10:51, Bouillon Mon 12:36.

Troisième période
Aucun but.

Pénalité (s) — Niskanen Pit 5:27, Prust Mon 14:50, Prust Mon (inc.) 14:50, Orpik Pit 14:50, Orpik Pit (inc.) 14:50, Orpik Pit (inc.) 14:50, Bourque Mon 14:50, Fleury Pit 14:50, Budaj Mon 14:50.

Tirs au but

Montréal	8	7	9—24
Pittsburgh	9	14	8—31

Gardiens — Montréal : Carey Price (P, 22-14-4) ; Peter Budaj (15:032e période) ; Pittsburgh : Marc-André Fleury (G, 28-11-1).
Avantages numériques — Montréal : 0-3 ; Pittsburgh : 2-5.
Arbitres — Francois St. Laurent, Kyle Rehman. **Juges de lignes** — Derek Amell, Brian Murphy.
Assistance — 18,617.

PORTE-DRAPEAU DU CANADA

L'identité dévoilée aujourd'hui à Ottawa

ROBERT LAFLAMME
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Alexandre Bilodeau, Charles Hamelin et Jasey-Jay Anderson. Ces trois athlètes québécois font figure de favoris pour porter le drapeau du Canada lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sotchi.

Le Comité olympique canadien (COC) procédera à l'annonce du candidat choisi, c matin, à Ottawa. D'ici là, les spéculations vont bon train.

Sur la base du traditionnel principe de l'alternance entre athlètes francophones-anglophones et féminins-masculins, les chances que l'heureux élu soit un Québécois sont bonnes.

La patineuse de vitesse Clara Hughes, à l'ouverture, et la patineuse artistique Joannie Rochette, à la fermeture, ont été les porte-drapeaux à Vancouver, il y a quatre ans.

Aux Jeux d'été de Londres en 2012, le triathlonien Simon Whitfield, à l'ouverture, et la joueuse de soccer Christine Sinclair avaient obtenu le privilège.

Le skieur acrobatique Alexandre Bilodeau représente un excellent choix, à titre de premier athlète canadien à décrocher une médaille d'or olympique dans ses terres, à Vancouver. Mais comme sa compétition a lieu au début des JO, peut-être déclinerait-il l'invitation.

« C'est une opportunité exceptionnelle, a dit Bilodeau, concernant la possibilité d'être retenu. C'est un grand honneur pour moi de faire partie de ces noms-là. Il y en a beaucoup d'autres qui auraient pu être inclus dans la liste, parce qu'il y a tellement d'athlètes extraordinaires. C'est une délégation avec beaucoup de profondeur qui s'en va à Sotchi et peu importe qui sera choisi, on pourra être très fiers de l'appuyer. »

Charles Hamelin a été le seul double médaillé d'or canadien à Vancouver, en patinage de vitesse courte piste. Mais comme Bilodeau, Hamelin entre en action tôt après le début des Jeux et il est confronté à un calendrier très chargé.

La candidature du planchiste Jasey-Jay Anderson est fort intéressante. L'athlète âgé de 38 ans en sera à ses cinquièmes JO, lui qui s'est couvert d'or à Vancouver. Il est le surfeur des neiges canadien le plus décoré sur la scène internationale.

La hockeyeuse Hayley Wickenheiser en sera également à ses cinquièmes JO d'hiver. Mais comme elle a lu le serment de l'athlète à la cérémonie de Vancouver et que la joueuse de hockey Danielle Goyette a porté le drapeau à l'ouverture des Jeux de Turin en 2006, on optera sans doute pour quelqu'un d'autre.

Les patineurs artistiques Tessa Virtue et Scott Moir ainsi que Patrick Chan représentent de beaux fleurons.

D'autres médaillées d'or de Vancouver, la surfeuse des neiges Maëlle Ricker, la patineuse de vitesse Christine Nesbitt et la bobeuse Kaillie Humphries, sont aussi des candidates de choix.

Le skieur alpin Erik Guay serait un autre bon choix. À Vancouver, il a raté une médaille de peu, terminant cinquième dans les deux courses auxquelles il a pris part. Cette saison, il connaît beaucoup de succès après avoir subi une opération à un genou. En décembre, il a remporté une 21e médaille sur le circuit de la Coupe du monde, améliorant le record canadien de Steve Podborski.

Crosby ?

Le nom de Sidney Crosby est évoqué, mais l'attaquant vedette des Penguins de Pittsburgh est en action dans la LNH le 7 février, soirée de la cérémonie d'ouverture en Russie.

Crosby a été le héros de la dramatique victoire du Canada contre les États-Unis en finale olympique, il y a quatre ans.

Le défenseur Zdeno Chara a été choisi le porte-drapeau de la Slovaquie et il a demandé aux Bruins de Boston la permission de s'absenter afin de s'acquitter de la tâche. Contrairement à la Slovaquie, qui a remporté trois médailles seulement à Vancouver, le Canada regorge de candidats de prestige.

Interrogé sur le sujet en fin de semaine dernière, Crosby a répondu ne pas avoir eu vent de rien.

» EN BREF

Evgeny Plushenko ira à Sotchi

MOSCOU (ASSOCIATED PRESS) — La Fédération russe de patinage artistique a sélectionné Evgeny Plushenko à titre de seul participant pour l'épreuve des hommes aux Jeux olympiques de Sotchi.

Plushenko, qui a remporté trois médailles olympiques, dont une d'or en 2006, est un des patineurs de premier plan des 15 dernières années. Sa participation aux JO de Sotchi avait toutefois été mise en doute en raison d'une blessure et d'une deuxième place aux championnats nationaux de Russie.

Depuis qu'il a subi une chirurgie au dos le printemps dernier, il n'a pris part qu'à une seule compétition internationale — une épreuve de deuxième niveau en Lettonie.

La nouvelle, annoncée hier dans un bref communiqué de la fédération, est venue une journée après que Plushenko eut patiné derrière portes closes et devant des juges chargés d'évaluer son niveau de performance.



Conditions à 21 h hier soir. Pour les conditions de piste à jour, visiter les différents sites internet des stations de ski.



DU PEE-WEE AAA À WATERLOO PAGE 24

Les Panthères ont eu le dernier mot

Les Inouk s'inclinent en tirs de barrage à Saint-Jérôme



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



PHOTO MAXIME SAUVAGE

Jason Houde avait permis aux Inouk de créer l'égalité avec 37 secondes à faire à la troisième période.

GRANBY — En arrière 5-3 avec six minutes à faire à la troisième période, les Inouk ont failli faire le coup aux Panthères de Saint-Jérôme, hier soir. Mais les meneurs au classement général de la Ligue junior AAA se sont finalement sauvés avec une victoire de 6-5, en tirs de barrage, devant une décevante foule de 595 spectateurs à l'Aréna Melançon.

Après que Samuel Landry a réduit l'écart à 5-4 en désavantage numérique à 16:56 minutes, Jason Houde a créé l'égalité à 19:23, semant ainsi l'émoi parmi les partisans des Panthères. Aucun but n'a ensuite été marqué en prolongation.

En fusillade, Jason Crack, Érik Longtin et Samuel Landry ont été incapables de déjouer Philippe Gingras, qui a cependant été chanceux lorsque le tir de Landry a frappé la barre horizontale. Sur le premier tir des Panthères, Samuel Aquin a eu le dessus sur Charles-Étienne Martin, ce qui aura fait la différence.

« Ça a été un excellent match de hockey, a affirmé David Lapierre. Il y avait deux gros clubs sur la patinoire et ça paraissait. Les gens ont eu droit à un excellent spectacle. »

Lorsqu'on a dit à l'entraîneur que son équipe, en arrachant un point aux puissants Panthères, pouvait marcher la tête haute, il a eu une hésitation avant de commenter.

« C'est quand même bien d'avoir obtenu un point, mais ce n'est pas un exploit. Nous avons un bon club et nous pouvons battre n'importe qui. À preuve, nous avons battu les Panthères deux fois cette saison. Un point, c'est bien, mais nous sommes quand même déçus de ne pas en ramener deux à la maison. »

Selon Lapierre, les joueurs des Inouk ont respecté le plan de match.

« Les gars ont joué en équipe, ils ont fourni un bel effort. Même lorsque nous étions en arrière 5-3, nous y croyions encore. »

Nicolas-Lamoureux Bisson, Jean-Benoit Beaudry et Jason Crack (il a ajouté une passe) avaient marqué avant Landry et Houde, qui a aussi récolté une mention. Érik Longtin n'a pas enfilé l'aiguille, mais il a enregistré deux passes.

Jonathan Charbonneau a fait mal aux Inouk, lui qui a réussi un tour du chapeau. En plus de son but en fusillade, Samuel Aquin a amassé un filet et trois passes. Charles Guèvremont a obtenu quatre mentions. Trois fois, les Panthères ont marqué en avantage numérique.

Les Inouk, qui ont semblé dominer le match à forces égales, ont eu le meilleur au chapitre des tirs, 39-35.

Pour les Panthères, il s'agissait d'une 13e victoire de suite.

Les Inouk étaient privés des services de Samuel Robert et Jean-Sébastien Dufort.

Par ailleurs, Steven Mercier a fait enlever son plâtre hier, et est attendu à Granby en début de semaine. On sait qu'il a subi une fracture du péroné en décembre alors qu'il portait toujours l'uniforme des Huskies de Rouyn-Noranda, de la LHJMQ.

Les Inouk recevront les Condors de Kahnawake demain soir.

Inouk de Granby	5	F
Panthères de St-Jérôme	6	

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1-**GRA**: #64-Nicolas Lamoureux-Bisson (10) (sans aide) 06:02
2-STJ: #7-Françis Lévesque (10) (#93-Samuel Aquin, #71-Charles Guévremont) a.n. 18:07

Punitions:
GRA: #19-Francis Robichaud (Faire un double-échec) 6:43; STJ: #89-Yan Dumontier (Accrocher) 13:08; GRA: #10-Jonathan Delorme (Accrocher) 16:32

DEUXIÈME PÉRIODE

3-**GRA**: #94-Jean-Benoit Beaudry (5) (#77-Guillaume Cloutier, #15-Philip Sardinha)..... 09:10
4-**GRA**: #14-Jason Crack (23) (#67-Érik Longtin, #88-Jason Houde) 10:50
5-STJ: #55-Jonathan Charbonneau (31) (#71-Charles Guévremont, #18-Nicolas Dionne) a.n. 12:23
6-STJ: #22-Benjamin Laliberté (27) (#71-Charles Guévremont, #93-Samuel Aquin)..... 13:33

Punitions:
GRA: #20-Pier-Olivier Marcoux (Retenir) 12:02; STJ: #16-Pier-Olivier Grand-Maison (Coup de bâton) 14:41

TROISIÈME PÉRIODE

7-STJ: #55-Jonathan Charbonneau (32) (#93-Samuel Aquin, #71-Charles Guévremont) a.n. 01:59
8-STJ: #55-Jonathan Charbonneau (33) (sans aide) 13:43
9-**GRA**: #96-Samuel Landry (19) (#67-Érik Longtin, #19-Francis Robichaud) d.n. 16:56
10-**GRA:** #88-Jason Houde (5) (#14-Jason Crack) 19:23

Punitions:
GRA: #68-Janick Lowry-Gagnon (Accrocher) 1:22; STJ: #24-Gabriel Dubois (Rudesse) 6:01; GRA: #20-Pier-Olivier Marcoux (Rudesse) 15:36

PROLONGATION

Aucun But
Punition:
Aucune

FUSILLADE

Saint-Jérôme gagne 1 - 0

GARDIENS

GRA: 33-Martin (64:44) (PF, 10-18-1)
STJ: 31-Gingras (65:00) (GF, 28-4-1)

AVANTAGES NUMÉRIQUES
GRA: 0 / 3
MartinSTJ: 3 / 5

ÉTOILES DU MATCH
GRA: #33-Charles-Etienne
STJ: #55-Jonathan Charbonneau

ASSISTANCE: 595

TIRS AUX BUTS

GRA:	7	11	14	7	39
STJ:	16	8	11	0	35

Défaite d'Eugenie Bouchard

MELBOURNE, AUSTRALIE (PC ET AP) — Eugenie Bouchard s'incline en demi-finale des Internationaux de l'Australie, 6-2 et 6-4 devant Na Li.

Federer et Nadal accèdent aux demi-finales

Roger Federer a ravivé sa domination face à Andy Murray dans les tournois du grand chelem et il a atteint les demi-finales des Internationaux d'Australie pour la 11e fois d'affilée, hier, en l'emportant en quatre manches 6-3, 6-4, 6-7 (6), 6-3.

Federer a concrétisé la victoire à sa troisième balle de match, à l'aide d'un as. Le Suisse retrouvera maintenant sur son chemin le favori Rafael Nadal, tombeur du Bulgare âgé de 22 ans Grigor Dimitrov 3-6, 7-6 (3), 7-6 (7), 6-2.

Contraint à l'inactivité pendant trois mois après avoir subi une opération mineure au dos, Murray a paru incommodé par moments pendant l'affrontement d'une durée de trois heures 20 minutes.

Le triple finaliste des Internationaux d'Australie a assuré qu'il s'est bien senti physiquement.

«Mon dos est correct», a-t-il indiqué.

Murray a une fiche positive face à Federer, 11-10, mais Federer a enlevé les honneurs de quatre des cinq duels en grand chelem entre les deux.

Stan Wawrinka, qui a défait le champion en titre Novak Djokovic mardi, se mesurera à Tomas Berdych dans la première demi-finale aujourd'hui. Federer et Nadal croiseront le fer demain soir.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Eugenie Bouchard a vu son rêve d'atteindre la finale des Internationaux d'Australie prendre fin, quand elle a été vaincue en deux manches, 6-2 et 6-4, par la Chinoise Li Na.

COWANSVILLE

NISSAN

LE MEILLEUR DU SALON, EN CONCESSION.

DU 17 AU 26 JANVIER SEULEMENT.

OBTENEZ 1000$ + 4 PNEUS GRATUITS*



UNIQUEMENT CHEZ COWANSVILLE NISSAN

APPLICABLE SUR NOS OFFRES DÉJÀ EN VIGUEUR, AU FINANCEMENT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES VERSA NOTE 2014, SENTRA 2013 ET 2014, JUKE 2013 ET 2014

auto 123.com VOITURE SOUS-COMPACTE DE L'ANNÉE 2014



Versa Note 1.6 SL 2014 avec ensemble technologie illustrée$^{\Delta}$

Sentra 1.8 SR 2013 illustrée$^{\Delta}$

Juke SL 2013 à traction intégrale illustré$^{\Delta}$

VERSA NOTE 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

56$‡ SUR 39 MOIS

0$ EN COMPTANT INITIAL

RABAIS DE 1000$† DÉJÀ APPLIQUÉ

SENTRA 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

66$‡ 0% SUR 39 MOIS

0$ EN COMPTANT INITIAL

RABAIS DE 1000$† DÉJÀ APPLIQUÉ

JUKE 2014

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

0,9%* JUSQU'À 48 MOIS sur tous les modèles Juke 2014

PLUS

2500$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE** sur les modèles Juke SL 2014

RABAIS DE 1000$† DÉJÀ APPLIQUÉ



Guy St-Louis Jean-François Hotte Michel Raymond Michel Côté Chantal Gauvreau Lisa Spratt

Chez nous un prix, LE VRAI !

185, rue de Salaberry • 450 263-8889

www.cowansvillenissan.com

† L'offre de rabais de 1 000 $ supplémentaire est en vigueur du 17 au 26 janvier 2014 chez les concessionnaires Nissan du Québec participants. Le rabais de 1 000 $ est basé sur des dollars d'exploitation ajoutables. Offre pour clients admissibles seulement d'une durée limitée et sujette à l'approbation de crédit. Rabais applicable au financement à la location ou à l'achat (à la signature du contrat) des modèles neufs de Versa Note 2014, Sentra 2013 et 2014, Juke 2013 et 2014. Le rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Seuls les contrats signés avec Nissan Finance (NF) sont admissibles; ne peut être combiné aux réductions pour les parcs. L'offre ne s'applique pas aux CLIENTS QUI PAIENT COMPTANT. L'offre concerne uniquement les véhicules en stock chez les concessionnaires Nissan participants du Québec. Cette offre n'est pas admissible à la protection de programme. Certaines conditions s'appliquent. ‡ Les offres de location bimensuelle sont applicables à la location d'un des modèles 2014 neufs suivants : Versa Note 1.6 S (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle. Taux de financement à la location de 0,9% / 0% pour un terme de 39 / 39 mois, ce qui équivaut à 78 / 78 bimensualités de 56 $ / 66 $ avec 0 $ en comptant initial ou échange équivalent. Première bimensualité et comptant initial requis à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Certaines conditions s'appliquent. Un rabais du manufacturier de 2 250 $ / 1 950 $ est inclus dans le prix à la location et est uniquement offert sur les modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle. Ce rabais est offert uniquement à la location auprès de Nissan Finance. Une contribution concessionnaire de 200 $ / 400 $ est incluse dans le prix à la location des modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle, est uniquement offerte aux offres de location pour un terme de 39 mois et ne peut être jumelée avec aucune autre offre à l'exception du 1 000 $ de rabais supplémentaire. L'offre de 1 000 $ de rabais supplémentaire est incluse dans les offres annoncées. Certaines conditions s'appliquent. * L'offre de 0,9 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois est disponible à l'achat d'un Juke 2014 neuf. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 28 988 $ pour un Juke SL 2014 à traction intégrale avec boîte CVT, financé à un taux de crédit de 0,9 % pour un terme de 48 mois, ce qui équivaut à 104 versements de 264 $ aux 2 semaines avec 1 998 $ en comptant initial ou échange équivalent. Un rabais du manufacturier de 2 500 $ est inclus. L'offre inclut des frais de crédit de 498,64 $ pour une obligation totale de 29 487 $. ** Le rabais du manufacturier de 2 500 $ est uniquement disponible au financement à l'achat d'un Juke SL à traction intégrale 2014 (N5XT14 LN00). Le rabais additionnel sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat uniquement auprès de Nissan Finance. L'offre de 1 000 $ de rabais supplémentaire est incluse dans les offres annoncées. Certaines conditions s'appliquent. Δ Prix de vente pour les modèles illustrés de 20 700 $ pour la toute nouvelle Versa Note 1.6 SL 2014 (B5TG 14 NA00) avec ensemble technologie et boîte CVT telle qu'illustrée / 21 630 $ pour la Sentra 1.8 SL 2013 (C4RG13 RT00) avec ensemble SR et boîte CVT telle qu'illustrée / 31 488 $ pour le nouveau Juke SL à traction intégrale 2014 (N5XT14 LN00) avec boîte CVT et barres transversales pour galerie de toit tel qu'illustré. ©1998-2014 Nissan Canada Inc. et Nissan Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines. *Valeur maximale de 400 $. Détails chez Cowansville Nissan